

Azouz Nasri le rappelle :

P-04

« L'unité nationale est notre première ligne de défense »



L'artiste compositeur Noubl Fadel tire sa révérence

P-16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Lundi 15 Décembre 2025//N° 1226// PRIX 20DA

Décision prise en réunion du Conseil des ministres

Hausse significative

p- 02

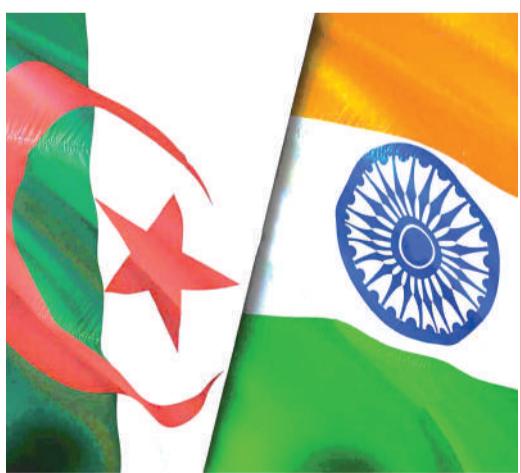
des pensions de retraite



Le président Tebboune a présidé hier un Conseil des ministres marqué par des décisions clés : une augmentation progressive des pensions de retraite, la création de deux nouvelles communes pour renforcer la gouvernance locale, et le lancement d'une stratégie nationale pour développer le commerce électronique.

Investissements et partenariats

P-16



Quarante entreprises indiennes à la conquête du marché algérien

Pour plus de transparence, les associations sous la loupe

P-03

Lutte contre la corruption

L'Algérie en première ligne

À la onzième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), qui se tient à Doha et réunit des chefs d'État et des ministres pour aborder des enjeux cruciaux, l'Algérie se positionne comme un leader dans la lutte contre la corruption. La présidente de la Haute Autorité de transparence y présentera les mesures et stratégies nationales déployées pour promouvoir la transparence et renforcer la bonne gouvernance

P-03



Décision prise en réunion du Conseil des ministres

Hausse significative des pensions de retraite

Réuni hier sous la présidence du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a adopté une série de mesures pour améliorer le pouvoir d'achat des retraités, renforcer l'administration locale, développer le commerce électronique et protéger les producteurs agricoles.



■ Par Hakim H.

Le

président Abdelmadjid Tebboune a présidé hier une réunion du Conseil des ministres où plusieurs dossiers

brûlants ont été passés au crible. Au menu : des mesures concrètes pour soulager les retraités, préserver les récoltes et humaniser les opérations d'urbanisme. Le Président Tebboune accorde une attention particulière aux retraités. Il a annoncé une augmentation de 10% pour ceux dont les revenus ne dépassent pas 20 000 dinars, et de 5% pour les autres.

Ces nouvelles revalorisations s'ajoutent aux effets des précédentes hausses du Salaire minimum national garanti, renforçant ainsi le pouvoir d'achat des aînés dans un contexte économique tendu.

Pas de démolitions en hiver, et un filet de sécurité pour l'agriculture

Le chef de l'Etat a tranché : aucune démolition de constructions illégales ne sera menée pendant l'hiver, évitant ainsi des drames humains en pleine saison froide. Par ailleurs, il a donné des instructions fermes aux ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture de mettre en place des mécanismes de stockage efficaces. Objectif ? Préserver les récoltes des paysans pour éviter les pertes, tout en stabilisant les prix sur le marché. Ces décisions illustrent une gouvernance proactive, attentive aux réalités du terrain et aux besoins immédiats des Algériens. Le Conseil des ministres a par ailleurs approuvé la création de deux nouvelles daïras, Maghnia et El Eulma, dans le cadre d'une démarche visant à améliorer l'administration locale et à renforcer la gestion territoriale, afin de mieux répondre aux besoins des populations de ces régions. En matière économique, le président Abdelmadjid Tebboune a insisté sur le rôle du commerce électronique dans le développement national et a appelé à une mobilisation des acteurs publics et privés pour atteindre les objectifs fixés. La sécurité numérique et la simplification des procédures ont été identifiées comme des priorités, tandis que la transparence commerciale constitue l'objectif principal de cette digitalisation, garantissant des bénéfices concrets pour les opérateurs économiques. Cette réunion du Conseil des ministres traduit une volonté claire de renforcer l'efficacité de l'administration, de soutenir les secteurs clés de l'économie et d'améliorer la qualité de vie des citoyens, en répondant aux défis actuels et en consolidant la stabilité sociale et économique du pays.

H.H.

Forte baisse de l'inflation

La pression sur les revenus s'atténue

Après une longue phase de contraction, le pouvoir d'achat des ménages algériens amorce un redressement. Ce retourment, perceptible surtout chez les catégories aux revenus modestes, intervient à la faveur d'une combinaison de facteurs économiques et budgétaires comme la revalorisation des salaires et des pensions, le ralentissement durable de l'inflation et la stabilisation progressive des prix à la consommation. Les données les plus récentes de l'Office national des statistiques (ONS) confirment cette évolution. Après avoir culminé à des niveaux proches de 10 % en 2023 et 2024, l'inflation s'est nettement infléchie depuis la fin de l'année 2024. Sur plusieurs mois consécutifs, elle se maintient désormais sous le seuil de 4 %. À fin octobre dernier, le taux d'inflation annuel s'établissait à 1,7 %, traduisant une nette maîtrise des tensions sur les prix, en particulier pour les produits de première nécessité. Ce reflux marque une rupture avec la période précédente, caractérisée par une érosion continue du revenu réel des ménages, amorcée dès la fin des années 2010 dans un contexte de stagnation salariale et

de flambée généralisée des prix. La nouvelle trajectoire inflationniste s'inscrit dans un cadre économique plus orthodoxe, toujours dépendant des recettes des hydrocarbures, mais de plus en plus orienté vers la relance de la consommation intérieure et le soutien à la production nationale, tout en préservant la dimension sociale de l'Etat. L'analyse est partagée par la Banque mondiale. Dans son dernier rapport consacré à l'économie nationale, l'institution souligne que la baisse des prix des produits alimentaires frais a largement contribué à la décélération de l'inflation sur les neuf premiers mois de 2025. Celle-ci, selon la Banque mondiale, s'établit également à 1,7 % en glissement annuel, après avoir enregistré 7,2 % en 2021, puis 9,3 % en 2022 et 2023. La désinflation alimentaire apparaît comme un levier central de ce redressement. Le taux d'inflation des produits alimentaires est passé de 13,3 % en 2023 à 3,3 % en 2024, un recul significatif qui bénéficie en priorité aux ménages à faibles revenus, pour lesquels l'alimentation représente plus de la moitié des dépenses courantes. Ce regain de pouvoir d'achat s'est répercute sur la dynamique de la demande intérieure. La consommation

des ménages a soutenu la croissance des services, avec une progression de 4,7 % en glissement annuel. Plusieurs secteurs en ont directement profité, notamment l'hôtellerie et la restauration (+7,1 %), le commerce de détail (+8,9 %), ainsi que les transports et les communications (+8,3 %). Le réajustement des salaires de la Fonction publique, la révision à la hausse du SNMG, l'extension de ces mesures aux secteurs public et privé, ainsi que la révision annoncée des pensions et allocations de retraite constituent des soutiens majeurs à la demande interne. La décision relative à la revalorisation des retraites pourrait, selon les mêmes sources, être entérinée lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres. Reste toutefois un enjeu de fond, celui de la durabilité de cette dynamique. Sa pérennisation dépendra de l'accélération des réformes structurelles destinées à réduire la dépendance de l'économie nationale aux hydrocarbures. À défaut, une résurgence de l'inflation pourrait à nouveau neutraliser les gains récents, compromettant les effets positifs de la nouvelle orientation socio-économique et de l'effort budgétaire de l'Etat.

V.S.

Signée hier par le président de la République

La loi de finances 2026 protège le pouvoir d'achat

La loi de finances 2026, signée hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, comprend un ensemble de nouvelles mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et à améliorer leur cadre de vie. Ces dispositions contribuent également au renforcement de l'économie nationale et à l'approvisionnement régulier du marché en produits de base. Dans ce cadre, la loi prévoit une série de mesures fiscales destinées à alléger la charge pesant sur le consommateur et à préserver la stabilité des prix. Il s'agit notamment de la prorogation, jusqu'au 31 décembre 2026, des exonérations fiscales et des droits de douane applicables à plusieurs produits de large consommation, tels que l'huile de soja, le café, les légumineuses sèches, ainsi que les viandes blanche et rouge. Le texte prolonge également, jusqu'à la même échéance, le régime spécifique d'application du taux réduit de 5 % des droits de douane sur les importations de bovins et d'ovins vivants destinés à l'abattage, ainsi que sur les viandes bovine et ovine fraîches et réfrigérées, conditionnées sous vide. Il reconduit en outre l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les ventes de légumineuses sèches et de riz importés, de fruits et légumes frais, d'œufs ainsi que de poulets de chair et de dinde produits localement. Dans le même esprit, la loi exonère l'huile de soja brute des droits de douane et de la TVA, tout en obligeant les importateurs et transformateurs de cette matière première soit à engager un processus de production, soit à s'approvisionner sur le marché national, au plus tard le 31 décembre 2026, afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché en ce produit à forte consommation. Par ailleurs, les importations de café bénéficient, jusqu'à cette date, d'une exonération de la TVA et de la taxe intérieure de consommation, tout en étant soumises à un droit de douane réduit de 5 %. S'agissant de la période de l'Aïd El-Adha, la loi consacre l'exonération des droits de douane et de plusieurs taxes, notamment la TVA, sur l'importation de moutons vivants, et ce, du 15 avril 2025 au 30 juin 2026. En matière de logement, le texte autorise le Trésor public à prendre en charge les intérêts durant la période de différé et à réduire de 100 % le taux d'intérêt des crédits accordés par les banques publiques, dans le cadre de la réalisation des logements inscrits au programme de 300 000 unités sous la formule de la vente-location au titre de l'année 2026. Cette mesure s'inscrit dans les engagements des pouvoirs publics visant la construction de deux millions de logements sur la période quinquennale 2025-2030. La loi prolonge également jusqu'au 31 décembre 2026 les délais accordés aux occupants des logements publics locatifs à caractère social souhaitant acquérir leur logement, par le dépôt d'une demande d'achat. Afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, la loi prévoit en outre l'exonération totale de l'ensemble des droits et taxes, y compris la taxe additionnelle temporaire de sauvegarde, la contribution de solidarité et les retenues, pour l'importation de véhicules destinés au transport de voyageurs (dix places ou plus). Cette exonération s'applique également aux pièces et composants constituant les kits des véhicules non assemblés, lorsqu'ils sont importés séparément. Cette mesure s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions des hautes autorités, notamment celles émises lors du Conseil des ministres consacré à la révision de la demande d'importation de 10 000 nouveaux autobus destinés au transport de voyageurs, afin de répondre aux besoins des transporteurs en matière de renouvellement du parc. Par ailleurs, la loi encourage le recours aux énergies renouvelables sûres et efficaces, en prévoyant une réduction des droits de douane sur l'importation des chauffe-eau solaires à usage domestique, ramenés de 30 % à 15 %, en tant qu'alternative plus sûre et plus économique aux systèmes de chauffage traditionnels.

Y.B.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

Lutte contre la corruption

L'Algérie en première ligne

L'Algérie participera avec une importante délégation, emmenée par Mme Mousserati, présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), aux travaux de la 11e session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), prévue dans la capitale qatarie du 15 au 19 décembre. La délégation algérienne sera composée de représentants de différents secteurs, selon un communiqué de la HATPC.



■ Par Marouane Korsro

Les travaux de cette session porteront notamment sur plusieurs questions liées à la lutte contre la corruption dans les Etats membres et aux procédures juridiques suivies par les autorités compétentes, avec une participation de haut niveau de chefs d'Etat, de ministres et de responsables d'organismes chargés de l'application de la loi et d'instances de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption. La présidente de la HATPC aura de son côté l'occasion d'exposer la politique algérienne de lutte contre la corruption et les mécanismes mis en place pour mettre en échec les tentatives de corruption et l'assainissement de l'environnement économique et financier national. Elle aura également l'occasion de réaffirmer l'engagement ferme de l'Algérie à renforcer ses efforts dans la lutte contre le fléau de la corruption et à promouvoir les valeurs de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance. Récemment, lors d'une conférence

à Oran sur "La gouvernance numérique : un outil de prévention de la corruption pour une transparence durable", organisée par la HATPLC, elle a rappelé que la lutte contre la corruption est "un processus de réformes profond nécessitant une participation sociétale active, une coopération institutionnelle cohérente et un recours accru aux technologies et à l'innovation". "L'Algérie s'est engagée de manière constante à renforcer les efforts de lutte contre la corruption, à ancrer les valeurs de transparence, d'intégrité, de reddition de comptes et de bonne gouvernance, des principes établis par le président de la République et placés au premier rang de ses priorités", a-t-elle expliqué, avant de souligner que "le législateur algérien a consolidé le dispositif juridique national à travers une révision globale des textes liés à ce domaine, le renforcement des mécanismes de contrôle et de prévention conformément aux normes internationales et régionales, ainsi que la mise en place d'institutions de contrôle indépendantes, à l'image de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption." L'Algérie a, en fait, tracé une stratégie nationale entre 2023 et 2027 visant à promouvoir la

transparence et à renforcer la prévention et la lutte contre la corruption dans les secteurs public et économique. Un des objectifs de cette stratégie de lutte contre la corruption et la prévention des crimes financiers et économiques notamment, à l'instar du blanchiment d'argent, tend vers l'adaptation du cadre législatif algérien aux standards internationaux en matière d'intégrité, à restructurer les systèmes de contrôle interne et externe pour garantir leur indépendance et leur efficacité. Cette stratégie nationale repose par ailleurs sur cinq objectifs principaux : le renforcement des mécanismes de prévention, la consécration de la culture de reddition de comptes, l'enracinement des principes de déclaration et de divulgation du patrimoine, l'élargissement du droit d'accès des citoyens à l'information, considéré comme une garantie essentielle pour concrétiser la transparence. D'autre part, et toujours dans le cadre du renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption, l'Algérie, à travers la HATPLC, a lancé en 2024 l'indice national de performance " Nazaha " (Intégrité), un outil d'évaluation et de soutien visant à encourager les initiatives institutionnelles et publiques. Cet indice repose sur trois piliers, à savoir la transparence, l'intégrité et la reddition de comptes. L'Algérie a également, dans sa lutte permanente contre la corruption, lancé, sur le plan de la formation, 20 sessions en 2025 au profit de divers secteurs et administrations publiques, bénéficiant à plus de 400 cadres, conformément à l'accord-cadre conclu avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La Convention des Nations unies contre la corruption (United Nations Convention Against Corruption, UNCAC) est un traité international établi par l'ONU et adopté par la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies le 31 octobre 2003. Deux mois après, le 9 décembre 2003, 114 pays signaient la convention à Mérida, au Mexique, et, par la suite, au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, jusqu'au 9 décembre 2005, conformément au paragraphe 1 de l'article 67 de la Convention. Au 31 octobre 2025, 140 pays ou organisations l'ont déjà signée, et 192 pays l'ont ratifiée, dont l'Algérie. La Convention des Nations unies contre la corruption constitue le premier instrument mondial de lutte contre la corruption, les crimes organisés et les crimes économiques, y compris le blanchiment d'argent. A Doha, la délégation algérienne organisera plusieurs conférences et des rencontres pour les médias afin d'expliquer les mécanismes mis en place pour lutter contre le fléau de la corruption et le prévenir, a-t-on indiqué de sources proches des organisateurs.

M.K.

Pour plus de transparence

Les associations sous la loupe

■ Par Karima Baba Aissa

Les associations sont désormais sommées de déclarer l'identité de leurs bénéficiaires effectifs avant le 15 décembre 2025. La mesure, décidée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, en coordination avec l'Observatoire national de la société civile, s'inscrit dans la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI). En ligne de mire : renforcer la transparence du secteur associatif et sortir l'Algérie de la liste grise sur laquelle elle a été inscrite en octobre 2024. Dans un communiqué adressé aux associations nationales exerçant dans un cadre légal, l'Observatoire national de la société civile précise que cette obligation relève directement de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le texte rappelle que la déclaration des bénéficiaires effectifs est prévue par la loi n° 05-01 du 6 février 2005, modifiée et complétée, qui encadre la prévention et la répression de ces infractions. Concrètement, les responsables associatifs, toutes catégories

confondues, sont appelés à se rendre dans les plus brefs délais auprès des antennes locales du Centre national du registre du commerce (CNRC) afin de déposer les déclarations requises. Cette formalité est présentée par les autorités comme un passage obligatoire pour assainir un secteur qui compte des milliers d'organisations actives à travers le pays et le mettre en conformité avec les standards internationaux. Cette démarche ne concerne pas uniquement le tissu associatif. Elle s'inscrit dans un dispositif plus large, déjà engagé pour les opérateurs économiques. Depuis l'entrée en vigueur du décret exécutif n° 23-429, publié au Journal officiel du 29 novembre 2023, un registre public des bénéficiaires effectifs est tenu au niveau du CNRC. Les entreprises sont tenues d'y déclarer l'identité des personnes qui exercent un contrôle réel sur leur activité. Ce mécanisme, initialement limité au secteur marchand, est désormais étendu aux associations. En parallèle, le ministère de l'Intérieur a adressé des instructions aux communes afin d'accélérer l'enregistrement des associations au niveau des registres nationaux et locaux. Cette opération vise à renforcer le contrôle des flux financiers liés au travail associatif, en application du décret exécutif

n° 25-101 du 12 mars 2025, qui définit les procédures de gel ou de saisie des fonds dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les autorités justifient ces mesures par la nécessité de combler les failles susceptibles d'être exploitées pour faire transiter des fonds d'origine inconnue ou soutenir des activités illégales sous couvert d'actions caritatives, culturelles ou sociales. Le secteur associatif est identifié comme un espace à risque, nécessitant un encadrement renforcé sans remettre en cause, selon les discours officiels, son rôle social. C'est dans ce contexte que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a mis en place un plan structuré en cinq axes, s'étalant jusqu'au premier trimestre 2026. Le premier axe, qui doit être achevé d'ici la fin du mois de décembre, porte sur le renforcement des capacités des associations et des organisations à but non lucratif. Il prévoit des actions de sensibilisation ciblant les structures jugées les plus exposées, un suivi accru de leurs activités et de leurs financements, ainsi que la diffusion élargie des textes réglementaires encadrant la prévention du financement du terrorisme.

K.B.A.

**ÉDITORIAL
L'EXPRESS**

Le chantier anticorruption se poursuit

■ Par Aida Mouni

La lutte contre la corruption s'impose désormais comme un chantier politique structurant, porté au plus haut niveau de l'État et décliné dans les textes, les institutions et les outils numériques. Les récentes initiatives de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), des ministères et des organismes de contrôle témoignent d'un basculement progressif vers une gouvernance fondée sur la reddition de comptes, l'intégrité et l'accès à l'information.

Depuis la dynamique de réformes impulsée par le Président Abdelmadjid Tebboune, la moralisation de la vie publique s'est installée au cœur de l'action publique. La loi 06-01, pierre angulaire du dispositif anticorruption, a été consolidée par la modernisation des marchés publics, le renforcement du contrôle financier et la mise en place de mécanismes contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'objectif est de rompre avec les pratiques du passé et aligner l'Algérie sur les standards internationaux.

La HATPLC incarne cette volonté. Depuis sa création en 2022, elle a transmis des dizaines de dossiers à la justice, collecté plus de 250 000 déclarations de patrimoine et lancé une stratégie nationale 2023-2027. Cette feuille de route repose sur cinq axes : prévention, culture de la reddition de comptes, déclaration du patrimoine, élargissement de l'accès à l'information et implication des citoyens. À cela s'ajoute l'indice « Nazaha », outil inédit d'évaluation de la performance en matière d'intégrité, fondé sur la transparence et la responsabilité institutionnelle.

La transformation numérique joue ici un rôle central. Plateformes de déclaration de patrimoine, portails électroniques des marchés publics, dispositifs de signalement sécurisés, la technologie est pensée comme un levier de prévention, mais aussi comme une protection pour les lanceurs d'alerte. Dans plusieurs secteurs, dont la justice, l'investissement et la solidarité nationale, la numérisation vise à réduire les zones d'opacité où prospère la corruption. Cette dynamique s'étend désormais au tissu associatif et économique. L'obligation faite aux associations de déclarer leurs bénéficiaires effectifs, dans le cadre des recommandations du GAIFI, marque une étape sensible mais nécessaire. Elle répond à un double impératif : assainir un secteur vital pour la société civile et renforcer la crédibilité financière du pays, engagé dans un processus accéléré de sortie de la liste grise.

Pour autant, les experts le rappellent, le défi n'est pas seulement juridique. L'écart entre la loi et son application demeure un point de vigilance. Le durcissement des sanctions, la récupération effective des fonds détournés, la protection des lanceurs d'alerte et l'indépendance de la justice restent des « chantiers ouverts ».

La lutte contre la corruption est un temps long. En Algérie, elle avance désormais à visage découvert, avec ses outils, ses limites et une ambition assumée : restaurer la confiance entre l'État et le citoyen.

A.M.

Lors d'une allocution devant le Bureau de l'APN

Brahim Boughali appelle à l'unité nationale

■ Par Hakim H.

Lors d'une réunion du bureau de l'Assemblée populaire nationale tenue hier, Brahim Boughali, président de l'APN, a rappelé dans son allocution que les manifestations du 11 décembre 1960 avaient ancré l'attachement à la terre et consolidé l'unité nationale. C'est ce que rapporte un communiqué de l'APN. Il a déclaré que cet anniversaire glorieux ravive le souvenir des souffrances infligées aux Algériens par la colonisation. Celle-ci avait déchaîné les pires répressions, tortures et mépris, sans distinction entre les enfants de la patrie. « L'Algérie, unie par ses drames et modelée par les épreuves du temps, a fait naître un peuple solide, rompu à la résilience. À chaque étape, il a su surmonter les obstacles et faire bloc face à l'injustice et à l'agression », a ajouté Boughali. Le colonisateur, même s'il change d'outils, reste obsédé par une seule idée : briser la cohésion de ce peuple brave. Ses slogans mensongers, aux visées démasquées, n'abusent personne parmi les enfants libres de l'Algérie, où qu'ils se trouvent. Les conspirations ourdies dans l'ombre ne font que raffermir la conviction des Algériens. Le pari du colonisateur sur les sceptiques est condamné à l'échec retentissant. Au contraire, ces manœuvres renforcent la volonté du peuple de poursuivre sur la voie de l'unité, de bâtir la nation et d'achever son développement, en respectant les valeurs nationales, les principes suprêmes et la dignité humaine.

L'Algérie, unie par ses drames et modelée par les épreuves du temps, a fait naître un peuple solide, rompu à la résilience. À chaque étape, il a su surmonter les obstacles et faire bloc face à l'injustice et à l'aggression.



Azouz Nasri le rappelle :

« L'unité nationale est notre première ligne de défense »

Dimanche à Alger, Azouz Nasri, président du Conseil de la Nation, a lancé un appel solennel à la vigilance et à la cohésion du peuple algérien. Il a rappelé que la force de l'Algérie repose avant tout sur son unité sacrée, ce lien indissoluble entre ses fils et ses filles, et leur attachement inébranlable à la souveraineté nationale. Selon lui, cette cohésion constitue la meilleure arme pour faire face aux forces du chaos, de la division et de l'illusion qui cherchent à ébranler les fondements de la nation. L'orateur n'a pas manqué de mettre en garde contre « les agissements d'une minorité hors la loi, égarée dans des chimères et des illusions ». Il a souligné que l'unité de l'Algérie n'est ni un acquis à prendre pour argent comptant, ni un simple slogan, mais un héritage précieux, défendu par nos ancêtres et confié aux générations présentes comme un serment à perpétuer. Face aux tentatives de déstabilisation, il a appelé à une mobilisation collective, enracinée dans la mémoire nationale, et guidée par le devoir de préserver cette nation libre, stable, souve-

raine et digne. Ce dimanche, le président du Conseil de la Nation présidait également une réunion du bureau élargie aux présidents des groupes parlementaires et au questeur. L'ordre du jour comportait l'examen du calendrier des travaux de la Chambre haute pour la période allant du 17 au 25 décembre 2025, ainsi que l'étude des questions orales et écrites déposées. La rencontre a aussi permis de faire le point sur l'état d'avancement du projet de numérisation de cette institution constitutionnelle. À l'ouverture de la séance, Nasri a réaffirmé que l'unité nationale et la cohésion entre tous les Algériens sont les fondements de la force du pays, capables de repousser toutes les menaces et de réaliser de grands progrès. Il a souligné que cette solidarité constitue un rempart contre toute trahison ou atteinte à l'intégrité territoriale. Il a insisté également sur le fait que la souveraineté reste le bien le plus précieux, le secret le plus noble, que nos ancêtres ont su défendre courageusement. La préservation de cette souveraineté, héritée de nos héros, doit être une priorité absolue, afin de garantir l'indépendance, l'unité et la stabilité de l'Algérie. Le Conseil de la Nation, par la voix de son président, a condamné fermement les actes d'une minorité hors la loi, égarée dans des illusions, et a rappelé que la souveraineté nationale doit rester un trésor inaliénable, transmis avec responsabilité aux générations futures.

Trafic de drogue vers l'Espagne via le Maroc

Un réseau utilisant un hélicoptère démantelé

■ Par Kader M.

Plusieurs réseaux de trafic de drogue, impliquant le Maroc, ont fait l'objet de démantèlement au cours de ces derniers mois dans plusieurs pays européens, notamment l'Espagne. L'opération s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants en provenance du Maroc, considéré comme le premier producteur mondial de haschich, et la source principale d'approvisionnement pour le marché européen, se poursuit inlassablement par les autorités espagnoles. Dans ce sillage, un autre réseau de narcotrafic a été démantelé. Ce dernier faisait passer clandestinement du haschich en provenance du Maroc vers l'Espagne en utilisant des hélicoptères. L'opération de démantèlement du réseau de trafic de drogue par voie aérienne est jugée exceptionnelle, parce qu'elle a été exécutée avec de nouveaux moyens, en l'occurrence les hélicos. Ces derniers pouvaient assurer le transport de quantités entre 500 et 900 kilogrammes de drogue, qui font l'objet de stockage dans des propriétés rurales dans le sud de l'Espagne, avant d'être distribuées par voie routière vers d'autres pays européens, ont fait savoir les services de police espagnole. Lesquels services ont procédé à l'arrestation de six individus, et également à la saisie de l'un des hélicoptères, ainsi que de 657 kg de haschich, 5 armes à feu, de l'argent liquide et des véhicules, lors de cette opération, caractérisée par des raids dans les provinces de Malaga, Almeria et Murcie. Il importe de rappeler que plusieurs réseaux de trafic de drogue impliquant le Maroc ont fait l'objet de démantèlement, ces derniers mois, dans plusieurs pays européens, notamment l'Espagne, dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants en provenance du Maroc. Enfin, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) classe, faut-il le rappeler, le Maroc comme étant le plus grand producteur et exportateur de résine de cannabis au monde, avec une production dépassant les 700 tonnes par an.

K.M.

Autonomisation des jeunes

L'expérience algérienne présentée au Burundi

L'expérience algérienne en matière d'autonomisation des jeunes est présentée, lors des travaux de la 5e session du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur la Jeunesse, la Culture et les Sports, tenue les 12 et 13 décembre à Bujumbura (Burundi). L'expérience algérienne dans le domaine de l'autonomisation des jeunes, qui était au centre des débats lors de cette rencontre, est largement saluée par les participants, indiquait dimanche un communiqué du ministère de la Jeunesse. A cette occasion, les

représentants du ministère de la Jeunesse ont passé en revue la « dynamique positive » que connaît le secteur de la jeunesse en Algérie, dans le cadre de la vision stratégique de l'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la jeunesse le pilier essentiel du développement et de la stabilité. Dans ce sillage, plusieurs axes fondamentaux ont été mis en avant, notamment les mécanismes d'implication des jeunes dans la prise de décision à travers les conseils et instances nouvellement créés en Algérie, à

l'instar du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Ont été également rappelés les efforts nationaux visant à renforcer la participation des jeunes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, consacrant le principe de la citoyenneté active, en mettant en lumière les mécanismes adoptés pour la promotion de la créativité et le renforcement des capacités, en s'appuyant sur des programmes de formation et d'accompagnement des projets de jeunes. La participation de l'Algérie à cette réunion s'inscrit dans le cadre de sa « ferme conviction que

ce mécanisme constitue un espace stratégique pour renforcer l'action africaine commune et l'échange d'expériences, au service des aspirations des jeunes du continent », conformément aux orientations et aux instructions du président de la République, pour que « l'Algérie recouvre sa place naturelle dans la profondeur africaine », ajoute le communiqué. Ce rendez-vous continental est organisé sous le thème « Restauration de la dignité et renforcement de la justice réparatrice à travers la jeunesse, la culture et les sports ».

Premier sommet de la SAPES

L'importance de la science dans la réforme sanitaire mise en avant

L'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSES) va signer bientôt une convention avec la Société algérienne des politiques et économie de santé (SAPES). Une convention qui entre dans le cadre de la coopération entre l'ANSES et les différentes institutions académiques, a annoncé hier son président, Kamel Senhadji, alors qu'il donnait le coup d'envoi du premier sommet scientifique de la SAPES. Les participants à ce sommet ont appelé à l'implication des enseignants-chercheurs et des étudiants dans les débats scientifiques, affirmant que les réformes sanitaires ne peuvent se faire sans l'implication des scientifiques.



Par Merim Ka

La Société algérienne des politiques et économie de santé (SAPES) a tenu hier son premier sommet scientifique à Alger, sous le thème « pour une stratégie visant à établir un système de santé plus efficace et durable ». Les thématiques abordées lors de ce sommet s'articulent généralement autour des politiques de santé et des moyens d'appuyer les décideurs dans ce domaine, autour de l'économie de la santé en Algérie, autour de l'intégration de la prévention dans les politiques sectorielles, mais également autour des sujets liés à la souveraineté sanitaire, à la production locale de médicaments, à l'amélioration du taux d'intégration locale dans le secteur de la santé, qui sont évidemment des priorités nationales. Dans son allocu-

tion d'ouverture, le président de la SAPES, Kamel Mansouri, a précisé que l'université, et en particulier celle des Sciences de la santé, joue un rôle fondamental dans tout système de santé efficace, et ce, en formant des ressources humaines compétentes, en produisant des connaissances scientifiques et en menant des recherches appliquées liées aux besoins de la société, tout en contribuant à l'évaluation et à l'amélioration des politiques de santé. « Il est impossible de parler d'une véritable réforme de la santé sans s'appuyer sur la science, la recherche et l'analyse académique rigoureuse », a-t-il dit. Ce sommet, a-t-il poursuivi, constitue une « étape marquante » dans un processus de réflexion collective et responsable sur le système de santé national. Cet événement scientifique s'est tenu dans un contexte marqué par « l'aggravation des défis, l'augmentation des pathologies, l'orientation

croissante vers des approches de médecine de précision, la montée des coûts de traitement et la nécessité de prendre des décisions stratégiques alignées sur notre politique de santé ». M. Mansouri a, à cet effet, souligné l'importance des politiques de santé et de leur économie qui se manifestent comme un « pont » reliant les connaissances académiques à la prise de décision, transformant les données scientifiques en options pratiques et réalisables. Toutes les problématiques qui seront abordées lors de ce congrès « nécessitent des études et recherches nationales, des données locales précises, ainsi qu'une coopération étroite entre les universités, les centres de recherche et les acteurs du terrain », insiste M. Mansouri, qui confirme la disposition de l'université à honorer son rôle dans le soutien à la recherche interdisciplinaire, à encourager les études en santé économique et

à orienter la recherche scientifique vers les priorités nationales en matière de santé. « Le travail académique ne peut être accompli sans de véritables partenariats scientifiques avec des associations spécialisées, comme la nôtre, qui offrent des plateformes de dialogue scientifique et favorisent la rencontre entre chercheurs et décideurs. » Des initiatives que soutient d'ailleurs l'université des Sciences de la santé et qui encouragent l'implication des professeurs, des chercheurs et des étudiants dans ces rencontres scientifiques, pour leur impact direct sur la qualité de la recherche et de la formation, renchérit le président de la SAPES.

Convention entre l'ANSES et la SAPES

Une position partagée par Abderezak Gharnaout, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP) : « La construction d'un système de santé plus efficace et durable passe impérativement par un investissement dans les compétences, l'intégration de l'économie de la santé et l'évaluation dans les programmes académiques. Il rappelle que parmi les objectifs de la création de la SAPES en mai dernier, il y a celui de contribuer au développement des politiques de santé sur des bases scientifiques, de soutenir des politiques sanitaires fondées sur des preuves scientifiques pour promouvoir l'équité, l'efficacité et la réactivité dans le système de santé, d'encourager la complémentarité entre le secteur public et le privé, la société civile et la recherche académique, tout en fournissant des espaces de discussion et de réflexion conjointe sur les questions de santé prioritaires. Ainsi, ce sommet, ajoute M. Gharnaout, « n'est pas une fin en soi, mais un point de départ pour un travail continu accueillant la contribution de tous les acteurs concernés par les questions de santé ». Il fait savoir que cette rencontre scientifique a été préparée avec la ferme conviction que l'amélioration du système de santé passe par des preuves et des données scientifiques, des analyses économiques rigoureuses, ainsi qu'un dialogue constructif entre tous les acteurs du secteur, experts, institutions nationales, partenaires sociaux et professionnels de la santé ». De son côté, le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Kamel Senhadji, a estimé que « la sécurité sanitaire ne se limite pas seulement à la gestion des crises immédiates. Elle englobe désormais une vision stratégique et économique à long terme », a-t-il dit. M. Senhadji a annoncé dans ce sens qu'une convention sera signée bientôt avec la SAPES, dans le cadre de la coopération entre l'institution qu'il préside et les autres institutions académiques. Pour lui, « c'est dans l'échange, le partage d'expertises et d'analyses rigoureuses économiques et épidémiologiques que nous forgerons les outils de demain ».

M. Ka

Organisation des espaces publics en milieu urbain Des opérations lancées à travers le pays

Les autorités locales à travers plusieurs wilayas du pays ont lancé des opérations de terrain pour l'organisation du milieu urbain, en vue de réhabiliter les espaces publics et d'améliorer l'utilisation des trottoirs et des routes, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Dans le cadre de « l'orientation consacrée

par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, pour le renforcement du cadre de vie et l'amélioration de la gestion des espaces urbains », et conformément aux instructions émises à l'issue des travaux de la rencontre nationale intitulée « Renforcer la dynamique locale pour la promotion de la pratique environnementale », tenue début octobre dernier, les autorités locales à tra-

vers plusieurs wilayas du pays ont lancé des opérations de terrain pour l'organisation des espaces publics en milieu urbain, précise la même source. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'approche adoptée par M. Sayoud visant à « réhabiliter les espaces publics et à améliorer l'utilisation des trottoirs et des routes, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur, afin de contribuer à assurer un espace public

organisé et harmonieux », ajoute le communiqué. Ces initiatives visent également à améliorer l'esthétique des villes, à faciliter la mobilité des citoyens et à renforcer les conditions d'hygiène et de sécurité, et ce, dans le cadre d'une vision globale basée sur l'organisation, la prévention et la sensibilisation, à même de consacrer le service du citoyen et de soutenir le développement local durable, selon la même source.

**CONFORMÉMENT À LA LOI
DE FINANCES 2025**

**Tirsam suspend le
paiement en espèces
pour l'achat de camions**

Le groupe industriel Tirsam (Techniques Industrielles et Remorques SARL) a annoncé officiellement qu'elle n'acceptera plus les paiements en espèces pour l'achat de camions, conformément aux nouvelles dispositions de la loi de finances de 2025. L'entreprise a confirmé que les paiements seront effectués exclusivement par le biais de canaux bancaires et financiers agréés. Dans un communiqué, l'entreprise a expliqué que cette mesure obligatoire est fondée sur l'article 207 de la loi n° 24-08 du 26 décembre 2024, de la loi de finances de 2025. Cet article interdit explicitement les paiements en espèces pour les transactions couvertes par la loi et impose l'utilisation de moyens de paiement par le biais des banques. Selon le texte de loi, cette exigence est applicable dès la date de promulgation de la loi et s'applique à toutes les transactions. Le paiement doit être effectué exclusivement par des moyens tels que les chèques ou les virements bancaires. Cette mesure s'applique également aux transactions de vente effectuées par les concessionnaires et distributeurs de voitures et de camions. TIRSAM (Techniques Industrielles et Remorques SARL) est un groupe industriel algérien majeur, basé à Batna, spécialisé dans la fabrication locale de remorques, semi-remorques (plateaux, bennes, citernes), matériel de manutention (chariots élévateurs), tracteurs agricoles et engins de travaux publics, visant à réduire la dépendance aux importations et soutenant l'économie nationale en créant des emplois qualifiés. L'entreprise a récemment lancé une plateforme en ligne pour l'acquisition de ses camions utilitaires, dans le cadre d'une stratégie de transparence et de digitalisation. I.B.

I.B.

SNTF

**Remise en service de
certaines locomotives
rénovées**

La SNTF (Société nationale des transports ferroviaires) a annoncé hier que la remise en service des locomotives se poursuit après leur rénovation et modernisation complètes, dans le cadre d'un programme de rénovation et de modernisation de 20 locomotives diesel-électriques anciennes. "Ces travaux sont réalisés par des ingénieurs et techniciens algériens dans les ateliers de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF)", indique la SNTF dans sa page officielle Facebook. La rénovation et la modernisation des locomotives ont lieu dans les ateliers de Mohammadia (AMF), dans la wilaya de Mascara, et au niveau de la principale base de maintenance des locomotives à Rouiba (BPML) - Alger. "Afin d'assurer le transfert des technologies, les travaux sont menés par des ingénieurs et techniciens algériens de la SNTF, spécialisés dans la maintenance, la modernisation et la rénovation des équipements, sous la supervision technique d'ingénieurs et de techniciens de la société américaine EMD (Electro-Motive Diesel)", ajoute la SNTF. Parmi les changements les plus importants apportés aux locomotives rénovées et modernisées figurent les mises à niveau des systèmes d'exploitation électroniques, notamment le système EM2000 de pointe développé par EMD. Ce système permet un meilleur contrôle des systèmes internes de la locomotive, une consommation de carburant réduite grâce à l'injection électronique. Notons que la SNTF mène, depuis quelque temps, une opération majeure de rénovation et de modernisation de ses locomotives diesel-électriques, impliquant la réhabilitation d'une vingtaine d'unités grâce à des compétences locales (ingénieurs/techniciens algériens) sous contrôle EMD, pour améliorer la fiabilité et le confort (climatisation, moteurs de traction améliorés). Ces efforts s'inscrivent dans un plan plus vaste de modernisation du réseau, incluant l'acquisition de matériel neuf, l'extension du réseau et la construction de nouvelles gares, avec un fort accent sur la production locale pour réduire la dépendance aux importations. I.B.

Des projets d'exportation ambitieux après avoir atteint l'autosuffisance

Sonatrach prévoit d'accroître sa capacité de raffinage dans les années à venir. La raffinerie de Skikda est la plus grande d'Algérie, avec une capacité de 355 000 barils par jour, et figure parmi les dix premières raffineries du monde arabe.

Par Ines B

Les raffineries de pétrole algériennes constituent un pilier de la stratégie du pays visant l'autosuffisance en produits pétroliers et la valorisation de ses ressources en hydrocarbures. L'Algérie est l'un des rares pays arabes à avoir atteint l'autosuffisance en carburants ces dernières années, après avoir longtemps importé de l'essence et du gazole pour satisfaire sa demande intérieure. Elle est désormais en mesure de couvrir sa consommation nationale et d'exporter, en quantités limitées, vers les marchés voisins. Selon les données de la plateforme énergétique basée à Washington, la capacité totale de raffinage en Algérie atteignait environ 677 000 barils par jour fin 2024. Cette capacité est répartie entre six raffineries principales situées à Skikda, Arzew, Alger, Hassi Messaoud et Adrar, dont la plupart ont été construites entre les années 1960 et 1980. Les extensions prévues à Hassi Messaoud et Biskra devraient accroître la capacité totale de raffinage d'environ un tiers une fois achevées. Sonatrach exploite les raffineries du pays et prévoit d'accroître sa capacité de production dans les années à venir, transformant ainsi l'Algérie, actuellement autosuffisante, en un exportateur majeur de produits raffinés. L'Algérie vise une capacité supérieure à 800 000 barils par jour d'ici 2027 grâce à la mise en œuvre de nouveaux projets et à l'achèvement des programmes de développement et de maintenance. La raffinerie de Skikda est la plus grande d'Algérie, avec une capacité de 355 000



barils par jour, et figure parmi les dix premières raffineries du monde arabe. La raffinerie fonctionne à pleine capacité suite à des travaux de modernisation, notamment l'ajout d'unités de craquage catalytique et de reforçage, et produit de l'essence, du gazole, du kérone et des produits pétrochimiques. La raffinerie de condensats de Skikda est la deuxième plus importante, avec une capacité de 122 000 barils par jour, suivie de la raffinerie d'Arzew, d'une capacité de 87 000 barils par jour, qui couvre une part significative des besoins de la région ouest. La raffinerie d'Alger, d'une capacité de 78 000 barils par jour, est l'une des plus anciennes d'Algérie. La raffinerie de Hassi Messaoud a une capacité de 22 000 barils par jour, tandis que celle d'Adrar continue d'approvisionner les régions du sud à hauteur de 13 000

barils par jour. La construction de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, dans la province de Ouargla, est en cours. D'une capacité de 5 millions de tonnes par an (35,5 millions de barils par an), soit 97 000 barils par jour, elle s'inscrit dans un plan d'investissement de 7 milliards de dollars visant à moderniser les infrastructures de raffinage du pays. En février 2025, la première pierre de la nouvelle raffinerie a été posée. Sa mise en service est prévue pour fin 2027. Ce projet, qui intègre des unités de traitement, de stockage et de distribution, est considéré comme l'un des plus importants projets stratégiques visant à accroître la capacité de raffinage du pays. Selon les données du projet fournies par la Plateforme Énergie, la raffinerie produira sept produits pétroliers conformes à la norme Euro 5 : propane (901 700 barils par jour en 2023).

I.B.

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Le port de Mostaganem se dote d'une nouvelle plateforme logistique

Le port de Mostaganem a bénéficié hier d'une importante plateforme logistique majeure dédiée au stockage de conteneurs, un projet stratégique contribuant à la modernisation des infrastructures portuaires. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Transports, publié hier sur sa page officielle Facebook, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions et de suivis réguliers menés par le ministre Saïd Sayoud, au cours desquels il a souligné la nécessité d'accroître la capacité portuaire, d'améliorer la performance opérationnelle et la qualité des services

offerts. Ceci permettra de consolider la position du port de Mostaganem au sein du réseau portuaire national et de lui insuffler un dynamisme économique et logistique renouvelé. Parallèlement, la réhabilitation des quais 6 et 7 du port de Mostaganem a débuté, grâce à la mise en œuvre des technologies les plus récentes en matière de développement des infrastructures portuaires. "Ces travaux garantiront de meilleures conditions de réception et de manutention des conteneurs, un niveau de sécurité accru et une continuité d'exploitation assurée, conformément aux normes

techniques et modernes en vigueur", indique le ministère. "Ce projet s'inscrit également dans le cadre de l'approche globale adoptée par le ministre pour opérer une transformation qualitative de la gestion et du développement des ports nationaux, grâce à un programme intégré comprenant l'acquisition d'équipements portuaires modernes, l'extension des zones utilisées et la réhabilitation des infrastructures de base, conformément aux nouvelles exigences du transport maritime et du commerce international", conclut-on.

I.B.

TRAVAUX PUBLICS**Djellaoui préside une réunion consacrée au projet Gara Djebilet**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé hier une réunion du sous-comité des Travaux publics chargé de superviser la mise en œuvre du projet de la Ligne minière de l'Ouest (Béchar-Tindouf-Gara Djebilet). Des représentants de tous les secteurs concernés étaient présents. Selon un communiqué du ministère des Travaux publics, la réunion a été l'occasion de faire un exposé complet sur l'avancement des travaux des tronçons restants du projet. Cet exposé fait suite aux visites de terrain effectuées par le ministre dans les wilayas de Tindouf, Beni Abbès et Béchar, où il a passé deux jours à évaluer l'avancement des différents chantiers. Ces chantiers ont enregistré des progrès significatifs, les travaux étant en voie d'achèvement et atteignant leur phase finale. Le ministre a insisté sur la nécessité de maintenir le même rythme de travail, d'intensifier les efforts et d'assurer un suivi continu aux niveaux central et local. Il a également souligné l'importance de mobiliser toutes les ressources disponibles afin de garantir l'achèvement des travaux restants et la pleine mise en service du projet avant la fin de l'année.

I.B.

PROJET DU CODE DE LA ROUTE**Vers un durcissement ciblé des sanctions**

Le directeur du transport routier et de la logistique au ministère de l'Intérieur et des Transports, Abdelghani Hammani, a présenté, hier, les grandes lignes du projet de loi portant nouveau Code de la route, actuellement en examen à l'Assemblée populaire nationale (APN). Premier invité de la semaine de l'émission « L'invité du jour », de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Hammani a souligné que cette réforme s'inscrit dans un contexte alarmant, marqué par un nombre élevé d'accidents de la circulation. Et pour cause, les Algériens sont, depuis quelques années, les témoins d'une véritable hécatombe sur les routes, avec un état des lieux tout simplement effarant. Selon l'orateur, 24 644 accidents ont été dénombrés entre 2022 et 2024 avec un triste bilan de 3 159 décès et 33 513 blessés, avec un coût estimé par l'Inspection générale des finances (IGF) à 230 milliards de dinars. M. Hammani nous explique également que le projet introduit une nouvelle classification des infractions, réparties en contraventions de quatre degrés de gravité, en plus des délits. Inchangées depuis 2009, les amendes ont été revues à la hausse, avec un barème progressif pouvant atteindre 15 000 dinars pour les infractions les plus graves. D'après l'intervenant, le durcissement vise principalement les conducteurs professionnels, notamment ceux du transport public et scolaire, en raison de leur responsabilité accrue et de la recrudescence de la consommation de stupéfiants.

L'Algérie enregistre un excédent commercial de 5 milliards d'euros avec l'Italie

L'Agence de presse italienne "Agenzia Nova" a révélé que l'Algérie a enregistré un excédent commercial significatif avec l'Italie entre janvier et août 2025, s'élevant à environ 5 milliards d'euros, alors que les exportations de fer et d'acier ont connu une hausse remarquable de près de 170 %.

Par Inès B.

Selon la même agence, les exportations algériennes vers Rome au cours des huit premiers mois de l'année ont atteint 7,05 milliards d'euros, soit une baisse de 3,6 % par rapport à la même période de l'année précédente. En revanche, les importations se sont élevées à environ 1,93 milliard d'euros, en hausse de 11,7 % par rapport à la même période en 2024. Le gaz naturel a représenté 84 % des exportations totales algériennes vers l'Italie, soit l'équivalent de 5,94 milliards d'euros, soulignant l'importance stratégique des relations énergétiques entre les deux pays. Parmi les autres postes importants, on note les produits sidérurgiques (121 millions d'euros, en hausse de 169,6 %), les produits chimiques et les engrains (87 millions d'euros, en hausse de 65,3 %), les produits de raffinage du pétrole (580 millions d'euros, en baisse de 10,6 %) et le pétrole brut (267 millions d'euros, en baisse de 7,8 %). Concernant les importations, les industries à forte intensité technologique ont joué un rôle majeur, constituant le principal moteur de cette croissance. Cela s'est notamment vérifié



pour les produits de raffinage du pétrole (284 millions d'euros, en hausse de 69,3 %), les machines (191 millions d'euros, en hausse de 43,4 %), les machines et composants pour les secteurs de l'énergie et des fluides (190 millions d'euros, en hausse de 16 %), les machines spécialisées pour les secteurs de l'agroalimentaire,

des plastiques et de la construction (177 millions d'euros, en hausse de 10,8 %) et les produits chimiques et les engrains (77 millions d'euros, en hausse de 2,2 %). Ces données soulignent la forte augmentation des exportations d'acier algériennes, qui pourrait faire de l'Algérie un acteur stratégique majeur sur le marché ita-

lien de l'acier. Ceci est peut-être confirmé par l'accord conclu précédemment en juillet dernier entre un groupe d'entreprises algériennes et leurs homologues italiens, qui prévoit la construction d'une usine de fer prétrétié (DRI) en Algérie pour un montant estimé à 1 milliard d'euros.

I.B.

L'indice FAO des prix des produits alimentaires enregistre sa troisième baisse mensuelle consécutive en novembre

Les tendances en matière de prix internationaux des produits alimentaires font apparaître une offre mondiale globalement abondante et une intensification de la concurrence entre les exportateurs. Les prix mondiaux des produits alimentaires ont fléchi en novembre, principalement sous l'effet de la baisse des cours internationaux de toutes les principales denrées alimentaires de base, à l'exception des céréales, d'après l'indice de référence publié vendredi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un panier de produits alimentaires échangés dans le monde, s'est établi en moyenne à 125,1 points en novembre, soit 1,2 pour cent de moins que son niveau révisé d'octobre. L'indice enregistre ainsi son troisième mois consécutif de baisse et affiche un niveau en recul de 2,1 pour cent par rapport à novembre



2024 et de 21,9 pour cent par rapport à son pic de mars 2022. L'indice FAO des prix des céréales a progressé de 1,3 pour cent pendant le mois. Malgré des perspectives globalement confortables en matière d'offre mondiale et les bonnes récoltes signalées en Argentine et en Australie, les prix mondiaux du blé ont aug-

nau du maïs ont eux aussi augmenté, du fait d'une demande soutenue de disponibilités brésiliennes, tandis que l'indice FAO des prix de tous les types de riz a fléchi dans un contexte de demande modérée de riz indica et de riz parfumé. La FAO a également publié des prévisions actualisées sur les marchés mondiaux des céréales en 2025. Grâce à des récoltes plus abondantes que prévu, en particulier en Argentine, on estime à présent que la production mondiale de céréales devrait grimper de 4,9 pour cent, pour atteindre 3,003 milliards de tonnes, et ainsi dépasser pour la toute première fois les trois milliards de tonnes.

La production de céréales secondaires et la production de riz devraient toutes deux augmenter par rapport à l'année précédente, la production mondiale de riz devant croître de 1,6 pour cent, cette croissance étant principalement imputable au Bangladesh, au Brésil, à la Chine, à l'Inde et à l'Indonésie.

PROGRAMME AADL 3 À RELIZANE

Pose de la première pierre pour la réalisation de 1 500 logements

Selon le wali de Relizane, Kamel Berkane, « ce pôle urbain, qui s'étend sur une superficie de 400 hectares, permet l'implantation d'un grand nombre de logements en formule location-vente dans le cadre du programme AADL 3, en plus d'autres formules de logement pouvant atteindre 31 000 unités, ainsi que des équipements publics tels que des établissements éducatifs, sanitaires et autres ».

Le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Riadh Guemdani, accompagné du wali de Relizane, Kamel Berkane, a présidé, samedi, la cérémonie de pose de la première pierre du projet de réalisation de 1 500 logements de la formule location-vente, dans le cadre du programme AADL 3 dans la wilaya de Relizane. Ce projet d'habitat sera réalisé au niveau du pôle urbain Relizane-Belassel, dans la commune de Relizane, sur une superficie de plus de 9 hectares. Il comprend 43 immeubles, avec des délais de réalisation oscillant entre 18 et 24 mois, selon les explications fournies par les responsables de la direction des Projets de logements AADL à Relizane. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie, le wali de Relizane, Kamel Berkane, a indiqué que « ce pôle urbain, qui s'étend sur une superficie de 400 hectares, permet l'implantation d'un grand nombre de logements en formule location-vente dans le cadre du programme AADL 3, en plus d'autres formules de logement pouvant atteindre 31 000 uni-



tés, ainsi que des équipements publics tels que des établissements éducatifs, sanitaires et autres ». Le nombre total des projets de logements en formule location-vente relevant du programme « AADL 3 », dont l'emplacement a été localisé à l'échelle nationale, a atteint, à ce jour, 21 215 logements, répartis sur neuf

wilayas, a précisé à l'APS le chargé de communication de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Hichem Cherif. Ces logements, récemment implantés, se répartissent comme suit : 8 050 logements au pôle urbain « Sissaoui » dans la wilaya de Constantine,

1 600 logements au pôle urbain « El Bakrat » dans la wilaya de Ouargla, 2 000 logements dans la wilaya de Médéa, 1 000 dans la wilaya de Tébessa, 2 400 dans la wilaya de Mascara, 1 150 dans la wilaya de Laghouat, 2 115 dans la wilaya de M'Sila et 1 500 dans la wilaya de Relizane », a-t-il détaillé.

ZONES RURALES

Plusieurs projets de développement réalisés à Médéa

Plusieurs projets de développement destinés à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales de la wilaya de Médéa ont été concrétisés au cours des trois dernières années, a-t-on appris, samedi, auprès de l'Agence de développement social (ADS). Ces projets, qui concernent notamment l'assainissement, l'alimentation en eau potable (AEP) et l'éclairage public, ainsi que la réhabilitation de structures d'accueil pour les personnes aux besoins spécifiques, ont été lancés et livrés au cours des trois dernières années, a fait savoir la responsable locale de l'agence de développement social, Samira Hadjadj. Concernant l'adduction en eau potable, cette responsable a notamment fait part de la réalisation d'un réservoir de petite capacité pour alimenter près de 500 habitants du village de Merabtine, dans la commune de Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, ainsi que de la réhabilitation d'un puits dans le village de Sidi-Mahieddine, toujours dans la même commune, pour alimenter 340 résidents. Elle a également mentionné que deux projets, l'un portant sur la réalisation d'un réseau d'assainissement au profit des habitants du village d'El-Djorf, commune de Chahbounia, au sud de Médéa, et l'autre concernant l'extension d'un réseau d'assainissement au niveau du village d'Ouled-Benhaoua, dans la commune de Mfatha, au sud-est, faisaient également partie des projets de développement concrétisés. L'ADS a aussi financé l'installation d'un éclairage public dans les villages de Mendes (Sidi-Naamane) et d'Ouled-Hamza (Souagui), a-t-elle noté. Par ailleurs, deux structures relevant du secteur de l'action sociale et accueillant des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, situées respectivement à Tablat et à Berrouaghia, ont bénéficié de travaux de réhabilitation afin d'améliorer la prise en charge de cette catégorie de patients, a-t-elle conclu.

GHARDAÏA

INAUGURATION ET LANCEMENT DE PLUSIEURS PROJETS

Plusieurs projets de développement, touchant divers secteurs, ont été inaugurés ou lancés à travers la wilaya de Ghardaïa, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et de l'impulsion de la dynamique de développement local, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Au chef-lieu de wilaya, les autorités locales ont inauguré la poly-clinique Chahid Bitour-Djelloul, qui comprend plusieurs services, dont des salles de consultation et un labo-

ratoire d'analyses, dotés de moyens modernes, ainsi que la polyclinique Aicha-Bouker dans la localité de Béni-Isguen, commune de Bounoura, qui renferme également plusieurs pavillons, dont des salles de soins et de vaccination et un laboratoire d'analyses. Dans la commune de Berriane (45 km au nord de Ghardaïa), les autorités de la wilaya ont inauguré deux écoles primaires et un marché couvert, avant de lancer un projet de château d'eau de 1 000 m³, et de

mettre en service un forage profond dans la zone de Madagh et d'inaugurer un projet d'aménagement urbain à Haï El-Moudjahidine. Dans la commune de Métlili (45 km à l'ouest de Ghardaïa), il a été procédé à la mise en service d'un bureau postal au quartier Souani, et à l'inauguration d'un projet d'aménagement urbain à la place des Moudjahidine, en plus de la remise de trois nouveaux camions de collecte de déchets ménagers relevant de l'entreprise publique de gestion du centre

d'enfouissement technique. Lors de l'inspection et de l'inauguration de ces projets de développement, dans le cadre de la commémoration du 65^e anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1960, le wali de Ghardaïa, Abdallah Abi Nouar, a mis l'accent sur l'impulsion du développement local et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, appelant les parties concernées au respect des délais contractuels et de la qualité de réalisation des différents projets.

MASCARA

PLANTATION DE PLUS DE 3 000 ARBUSTES AUX ABORDS DU BARRAGE DE CHORFA

Plus de 3 000 arbustes ont été plantés, samedi, aux abords du barrage de la commune de Chorfa (wilaya de Mascara), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la montagne, a-t-on appris du conservateur des forêts par intérim, Othmane Sadate. Cette opération a donné lieu à la plantation de différentes essences arboricoles, notamment le pin d'Alep, le caroubier et l'eucalyptus, sur une superficie totale estimée à 2,2 hectares autour du barrage concerné, a précisé à l'APS M. Sadate. Cette initiative a connu une large participation des agents des forêts, des cadres et des tra-

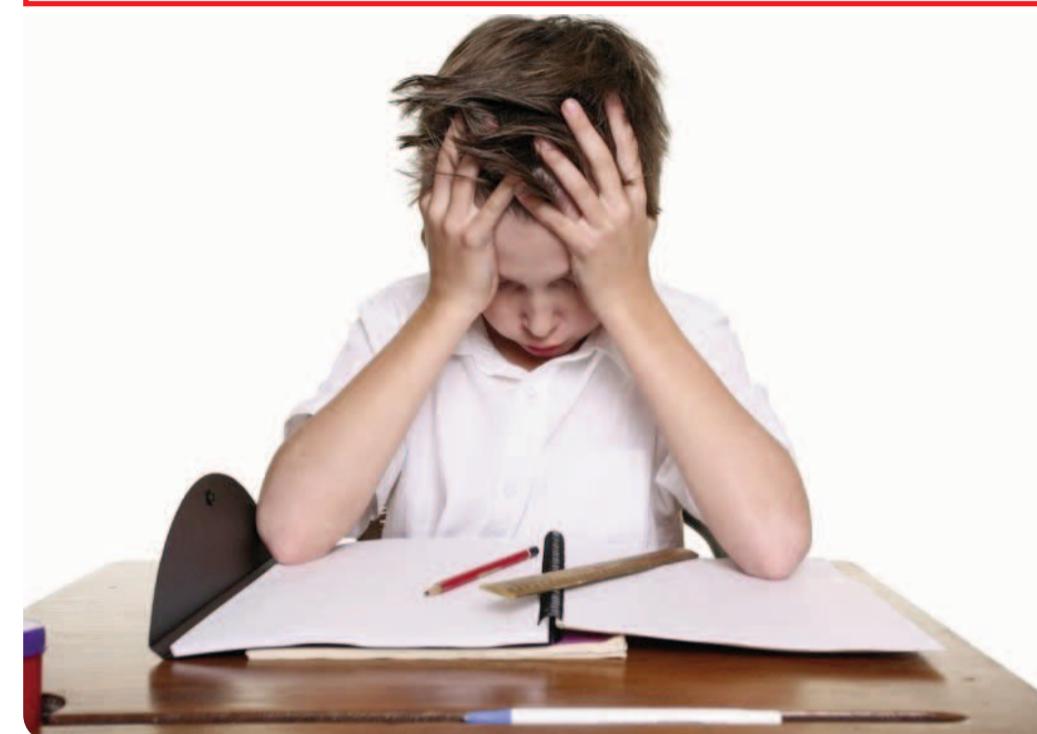
vailleurs du barrage, ainsi que de membres d'associations activant dans les communes de Chorfa et de Sig, en plus de scouts et de citoyens bénévoles, indique-t-on. Selon le même responsable, cette opération vise à protéger les bassins versants du barrage de Chorfa, à élargir le couvert végétal qui l'entoure, ainsi qu'à encourager les associations et les citoyens à participer aux opérations périodiques de reboisement volontaire programmées par la Conservation des forêts. M. Sadate a également révélé que la Conservation des forêts de la wilaya a élaboré un programme riche à l'occasion

de la Journée internationale des forêts, comprenant, sur deux jours, l'organisation d'opérations de plantation volontaire d'arbustes forestiers dans des zones forestières montagneuses de la région, notamment dans les forêts de « Ouzert » (commune d'Aïn-Fekan) et de « Moulay Smaïl » (commune d'Oggaz), ainsi que l'organisation de rencontres de sensibilisation au profit des citoyens et des élèves des établissements scolaires sur l'importance de la préservation des forêts situées dans les zones montagneuses de la wilaya.

Les scientifiques s'inquiètent de la hausse des troubles de la concentration et de la mémoire chez les adultes de moins de 40 ans. Ils appellent à de nouvelles recherches pour en identifier les causes avec certitude.

Par Amel B

Le déclin cognitif est l'une des principales causes de perte d'autonomie dans le monde, selon les experts. En effet, en prenant de l'âge, des pertes de mémoire ou des difficultés de concentration sont de plus en plus constatées chez des jeunes de moins de 40 ans qui en souffriraient. Les troubles cognitifs se définissent par des difficultés importantes de concentration, de mémorisation ou de prise de décision. C'est ce que révèle une étude menée par des chercheurs de la faculté de médecine de Yale à New Haven, dans le Connecticut aux États-Unis. Selon eux, « en 2023, 9,7 % des adultes américains de moins de 40 ans ont déclaré souffrir de troubles cognitifs. Une hausse de près de 4 % par rapport à 2013. Leurs résultats sont publiés dans *Neurology*, la revue de l'Académie américaine de neurologie. On parle alors de "difficultés importantes de concentration, de mémorisation ou de prise de décision dues à une affection physique, mentale



ou émotionnelle". Pour estimer la prévalence des troubles cognitifs chez les jeunes adultes, les auteurs se sont basé sur les données de plus de 4,5 millions d'enquêtes annuelles menées entre 2013 et 2023. Comment expliquer la hausse des pertes de mémoire chez les moins de 40 ans ? Selon les chercheurs, « entre 2013 et 2023, le pourcentage d'adultes déclarant souffrir de troubles cognitifs est passé de 5,3 % à 7,4 % ». Cependant, toutes les classes d'âge n'étaient pas impactées de la même manière. La hausse des troubles cognitifs

qui s'est amorcée vers 2016 touchait particulièrement les moins de 40 ans : dans cette catégorie de la population, le taux a presque doublé, passant de 5,1 % à 9,7 %. Chez les 70 ans et plus, au contraire, le taux de personnes souffrant de troubles cognitifs a "légèrement diminué", passant de 7,3 % à 6,6 % au cours de la même période. Il faut dire que les troubles de la mémoire et de la pensée constituent un problème de santé majeur chez les adultes. Un phénomène qui s'explique par les facteurs de stress économiques, les incertitudes du marché du

travail et les changements dans l'environnement de travail, comme le recours accru aux outils numériques. D'après les scientifiques, « cela pourrait refléter de réels changements dans la santé cérébrale, une meilleure sensibilisation et une plus grande propension à signaler les problèmes, ou d'autres facteurs sanitaires et sociaux. » Appeler à de nouvelles recherches pour identifier les causes de cette hausse qui est bien réelle et particulièrement marquée chez les moins de 40 ans avec précision.

A.B.

TROUBLES DE LA CONCENTRATION

Les problèmes de mémoire en hausse chez les jeunes

OMS

Aucun lien entre les vaccins et l'autisme

Une nouvelle analyse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a conclu à l'absence de lien entre les vaccins et l'autisme, a affirmé jeudi le directeur général de l'organisation, Tedros Adhanom Ghebreyesus. « Aujourd'hui, l'OMS publie une nouvelle analyse du Comité consultatif mondial pour la sécurité des vaccins qui, sur la base des données disponibles, n'a établi aucun lien de causalité entre les vaccins et l'autisme », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Genève. Ce comité a examiné 31 études menées dans plusieurs pays et publiées entre 2010 et 2025 pour examiner s'il pouvait y avoir un lien entre l'autisme et les vaccins qui sont utilisés pendant l'enfance et la grossesse et qui peuvent contenir du thiomersal, un conservateur utilisé dans les vaccins, et des adjuvants à l'aluminium. « Le comité a conclu que les preuves ne montrent aucun lien entre les vaccins et l'autisme, y compris ceux contenant de l'aluminium ou du thiomersal », a relevé le directeur général de l'OMS. Il a indiqué que c'est la quatrième analyse de ce type qui est réalisée, après des études similaires en 2002, 2004 et 2012. « Toutes ont abouti à la même conclusion : les vaccins ne causent pas l'autisme », a insisté M. Tedros, rappelant que les vaccins sauvent des vies. La publication de cette analyse intervient alors que la principale agence sanitaire des États-Unis (CDC) relaie désormais une fausse théorie sur les liens supposés entre les vaccins et l'autisme, un revirement impulsé par Robert Kennedy Jr., le ministre de la Santé de Donald Trump. Des années de recherche ont démontré qu'il n'existe aucun lien de causalité entre les vaccinations et l'autisme ou d'autres troubles du développement neurologique.

ORAN

Six enfants bénéficient d'implantations cochléaires

Le service ORL de l'EHU 1^{er}-Novembre 1954 d'Oran a organisé la semaine dernière une journée de formation scientifique de trois jours consacrée à l'implantation cochléaire, permettant à six enfants issus de différentes wilayas de l'ouest du pays de bénéficier de cette intervention auditive. Placée sous le slogan « Redonner le son, c'est restaurer la vie », cette rencontre a rassemblé des spécialistes issus de plusieurs régions, avec l'objectif de partager leurs compétences et de réaliser des interventions au profit d'enfants souffrant de surdité profonde, a rapporté l'APS. Selon la cheffe de service, le Pr Amal Boukerche, l'implantation cochléaire permet non seulement de restaurer l'audition, mais aussi de faciliter l'intégration éducative, professionnelle et sociale des patients. Depuis 2018, le programme d'implantation cochléaire du service ORL de l'EHU d'Oran a permis la réalisation de 16 interventions réussies. Aujourd'hui, 14 enfants implantés sont scolarisés dans les établissements publics, allant du primaire au collège, témoignant de l'efficacité de ces interventions. Le Pr Boukerche a mis l'accent sur l'importance du dépistage précoce de la surdité, ajoutant que plus le diagnostic est posé tôt, meilleurs sont les résultats postopératoires. Selon les experts, l'âge idéal pour l'implantation se situe désormais entre 18 mois et deux ans, avec la possibilité d'intervenir dès 9 mois grâce au dépistage néonatal. Actuellement, le service ORL de l'EHU d'Oran compte 20 implantations cochléaires réalisées, tandis que 35 patients de toutes tranches d'âge figurent sur la liste d'attente.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

OpenAI lance un nouveau modèle

OpenAI a lancé jeudi son nouveau modèle d'intelligence artificielle (IA), GPT-5.2, dans une tentative de réaffirmer sa suprématie quelques jours après le déclenchement d'une "alerte rouge" en interne face à la concurrence grandissante du Gemini de Google et d'autres modèles. Ce lancement intervient alors que le patron d'OpenAI, Sam Altman, avait demandé, dans un message d'"alerte rouge" à ses équipes début décembre, de recentrer en urgence les ressources sur ChatGPT, le produit phare de l'entreprise de San Francisco. La directrice des applications d'OpenAI, Fidji Simo, a confirmé dans un point presse jeudi que cette "alerte rouge" avait permis "une augmentation des ressources allouées à ChatGPT" et été "utile" pour finaliser GPT-5.2. Mais elle a contesté l'idée que la sortie de GPT-5.2 avait été avancée en raison de ce climat d'urgence, selon le média Wired. OpenAI présente cette nouvelle itération, qui se décline en plusieurs modèles (instantané, raisonnement, professionnel), comme sa version la plus performante à ce jour. L'entreprise revendique des progrès notables en matière de raisonnement, de création de présentation, de perception des images, de gestion d'une série de

tâches et de code informatique. OpenAI assure que la version "Thinking" commet 38 % d'erreurs factuelles (ou "hallucinations") en moins que la précédente. Ces améliorations visent à endiguer les avancées de la concurrence, comme le modèle Claude d'Anthropic, moins connu du grand public mais réputé parmi les professionnels, et la percée de Google. Le géant de la recherche en ligne a lancé en novembre son modèle Gemini 3 et revendiqué plus de 650 millions d'utilisateurs mensuels pour son assistant. De son côté, OpenAI affirme que 800 millions d'internautes utilisent ChatGPT chaque semaine. À la différence de Google, qui dégage des milliards de dollars de trésorerie chaque trimestre grâce à son activité ancienne, essentiellement publicitaire, OpenAI perd lui de l'argent chaque mois et ne prévoit pas d'être rentable avant 2029. Son patron Sam Altman s'est toutefois voulu rassurant jeudi sur la chaîne américaine CNBC. "Nous sommes confiants dans notre capacité à continuer de stimuler la croissance des revenus pour répondre à cette montée en puissance du calcul", a-t-il déclaré. OpenAI s'est en effet engagé à acquérir, sur huit ans, pour 1 400 milliards de dollars de

capacités informatiques supplémentaires, autrement dit à acheter des millions de puces, à construire les centres pour les faire fonctionner et à assurer l'électrification et le refroidissement de ces structures. Ces montants colossaux suscitent des interrogations croissantes, vu l'écart avec les revenus actuels d'OpenAI. L'entreprise devrait atteindre fin 2025 un chiffre d'affaires annualisé d'au moins 20 milliards de dollars, avait déclaré début novembre Sam Altman, promettant "plusieurs centaines de milliards d'ici 2030". "Sans cette montée en puissance du calcul, bien sûr, nous ne pouvons pas stimuler la croissance des revenus, mais nous voyons bien plus de raisons d'être optimistes que pessimistes", a-t-il assuré jeudi. Le géant a également noté qu'OpenAI facturait désormais les utilisateurs pour la génération de vidéos via son outil Sora. "Les utilisateurs n'ont manifesté aucune réticence à payer pour générer des vidéos qu'ils aiment", a assuré Sam Altman. Sam Altman avait par ailleurs annoncé en octobre un assouplissement à partir de décembre des restrictions de ChatGPT pour permettre les conversations érotiques pour les adultes.

PAYS DE L'UE

Accord sur les quotas de pêche pour 2026

En Méditerranée occidentale où la réduction de la pêche avait tendu les négociations l'année dernière, les États européens ont cette fois décidé de reconduire les mêmes niveaux de captures en 2026.

Les pays de l'Union européenne (UE) ont trouvé un accord sur leurs quotas de pêche pour 2026, sans trancher définitivement la question de la baisse drastique de captures de maquereaux, alors que des accusations de surpêche visent la Norvège. L'un des points les plus sensibles était le maquereau, dont la population s'est effondrée dans l'Atlantique Nord. La situation est très tendue avec des pays tiers comme la Norvège, accusée de trop pêcher, sans tenir compte des avis scientifiques. Pour le maquereau, les consultations entre États côtiers de l'Atlantique nord-est (UE, Norvège, Islande, Féroé, Royaume-Uni) sont encore en cours, a relevé l'Union européenne dans un communiqué. Les ministres de l'UE ont donc « convenu de limites provisoires pour les six premiers mois de 2026 », avec une baisse de 70 % par rapport à l'année précédente.



Cette chute est légèrement en deçà de ce que recommandent les scientifiques (-77 %). Fuyant le réchauffement climatique, le maquereau de l'Atlantique a migré vers le Nord pour se retrouver pris au piège de la surpêche, dans un contexte de désaccords

géopolitiques. Sa population est tombée dans une zone de danger où sa reproduction n'est plus assurée. Autre signal de la difficulté des négociations, pour la première fois en 40 ans, l'Irlande ne pourra pas bénéficier des « préférences de La Haye », un mécanisme qui lui attribue

des quotas plus élevés pour certaines espèces. La France, la Belgique, les Pays-Bas, la Pologne et l'Allemagne s'opposent à son application. Pour les autres quotas, les États européens ont par ailleurs validé une augmentation des captures de langoustines dans le golfe de Gascogne (+54 %, sauf dans la zone la plus au sud) et une baisse du lieu jaune (-13 %) moindre que ce que recommandait la Commission européenne (-26 %). En Méditerranée occidentale où la réduction de la pêche avait tendu les négociations l'année dernière, les États européens ont cette fois décidé de reconduire les mêmes niveaux de captures en 2026. L'accord offre une stabilité apparente aux pêcheurs méditerranéens, mais les populations de poissons restent soumises à une pression importante après des décennies de surpêche, a critiqué l'organisation environnementale Oceana.

UKRAINE

Une nouvelle série de négociations sur le plan de paix

Des consultations entre conseillers sont prévues dimanche à Berlin pour examiner la possibilité d'un cessez-le-feu en Ukraine, avec la participation de représentants des États-Unis, de l'Ukraine et de l'Allemagne. Steve Whitkov, envoyé spécial du président américain, Donald Trump, arrive ce dimanche à Berlin, où il doit rencontrer le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, ainsi que des dirigeants européens. Zelensky a déclaré samedi : « Je

tiendrai des réunions avec les représentants du président Trump et nos partenaires européens, ainsi qu'avec de nombreux autres dirigeants, afin de poser les bases de la paix et de parvenir à un accord politique pour mettre fin à la guerre. » « Le moment actuel offre une grande opportunité (...). Nous travaillerons activement et de manière constructive à Berlin ces jours-ci avec tous ceux qui peuvent contribuer à la réussite de l'accord », a-t-il

ajouté. Les différentes séries de négociations entre les parties américaine, ukrainienne et européenne, ainsi que les pourparlers russe-américains, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à parvenir à un consensus sur le plan de paix en Ukraine, présenté par le président américain, Donald Trump, et comprenant 28 points, révisés lors de négociations euro-ukrainiennes qui se sont tenues à Genève il y a quelques jours.

Attaque contre une base de l'ONU

Six Casques bleus bangladais tués au Soudan

Six Casques bleus bangladais ont été tués et huit autres blessés samedi lors d'une « attaque terroriste » contre une base de l'ONU au Soudan, a déclaré l'armée bangladaise. Dans un communiqué publié sur le réseau social américain Facebook, l'armée a indiqué que

l'incident avait eu lieu à Abyei, dans le sud du Soudan, et que les combats se poursuivaient. La mission de l'ONU n'a pas immédiatement commenté. La mission de maintien de la paix de la Force intérimaire des Nations unies pour Abyei (UNISFA) a été déployée en

2011. La zone administrative d'Abyei, riche en pétrole, est administrée par le Soudan du Sud et le Soudan, qui revendiquent tous deux des intérêts dans cette région et sont en conflit depuis des années. Le mandat de la mission a été renouvelé le mois dernier.

USA

Tirs sur le campus universitaire de Brown, deux morts

Deux personnes ont été tuées et huit autres grièvement blessées samedi lors de tirs sur le campus de l'université Brown, l'une des institutions les plus prestigieuses des États-Unis, ont indiqué les autorités locales. « Nous n'avons pas de tireur en détention pour le moment et un ordre de s'abriter sur place est en vigueur », a déclaré lors d'une conférence de presse Brett Smiley, le maire de Providence, capitale de l'État du Rhode Island (nord-est). Les huit blessés graves

pas de tireur en détention pour le moment et un ordre de s'abriter sur place est en vigueur », a déclaré lors d'une conférence de presse Brett Smiley, le maire de Providence, capitale de l'État du Rhode Island (nord-est). Les huit

Deux personnes ont été tuées et huit autres grièvement blessées samedi lors de tirs sur le campus de l'université Brown, l'une des institutions les plus prestigieuses des États-Unis, ont indiqué les autorités locales. « Nous n'avons pas de tireur en détention pour le moment et un ordre de s'abriter sur place est en vigueur », a déclaré lors d'une conférence de presse Brett Smiley, le maire de Providence, capitale de l'État du Rhode Island (nord-est). Les huit

sont dans un état stable, a précisé l'élu. Selon Frank Doyle, un responsable de l'université Brown, les tirs ont eu lieu dans le bâtiment d'ingénierie et de physique, où des examens étaient en cours. Le chef adjoint de la police de Providence, Tim O'Hara, a précisé que les informations « préliminaires » indiquaient que le suspect était « un homme habillé en noir ». Aucune arme n'a été retrouvée par les autorités pour le moment.

blessés graves sont dans un état stable, a précisé l'élu. Selon Frank Doyle, un responsable de l'université Brown, les tirs ont eu lieu dans le bâtiment d'ingénierie et de physique, où des examens étaient en cours. Le chef adjoint de la police de Providence, Tim O'Hara, a précisé que les informations « préliminaires » indiquaient que le suspect était « un homme habillé en noir ». Aucune arme n'a été retrouvée par les autorités pour le moment.

CAMBODGE : Fermeture des passages frontaliers avec la Thaïlande

Deux personnes ont été tuées et huit autres grièvement blessées samedi lors de tirs sur le campus de l'université Brown, l'une des institutions les plus prestigieuses des États-Unis, ont indiqué les autorités locales. « Nous n'avons

APRÈS LA FIN DE LA MISSION UNAMI

Guterres assure la poursuite du soutien à l'Irak

Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a affirmé samedi depuis Bagdad la poursuite du soutien à l'Irak, malgré la fin du mandat de la Mission d'assistance des Nations unies dans le pays (UNAMI). Cette déclaration a été faite lors de la participation de Guterres à la cérémonie officielle annonçant la fin du mandat de la Mission des Nations unies en Irak, en présence de Fouad Hussein, ministre irakien des Affaires étrangères, et de Mohamed Al Hassan, chef de la mission. Le Secrétaire général de l'ONU a exprimé sa fierté quant à la coopération en cours avec l'Irak, soulignant la poursuite du soutien de son organisation au pays « à travers de nouveaux cadres de coopération adaptés à la prochaine phase, de manière à renforcer le développement durable et le partenariat international ». De son côté, le Premier ministre irakien, Mohammed Chia al-Soudani, a affirmé que la fin de la mission de l'UNAMI ne signifiait pas la fin du partenariat avec les Nations unies, mais le début d'un nouveau chapitre de coopération et de conseil après des relations déterminantes. Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec António Guterres, Al-Soudani a indiqué : « Nous aspirons à des relations fondées sur un partenariat équilibré et à la réalisation du développement durable. » Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Fouad Hussein, a exprimé « l'appréciation du gouvernement irakien pour le rôle joué par les Nations unies et la mission de l'UNAMI dans le soutien apporté à l'Irak au cours des phases précédentes », selon un communiqué du ministère irakien des Affaires étrangères. Il a ajouté que « la fin des activités de la mission reflète les progrès et la stabilité accomplis, et illustre la capacité de l'Irak à gérer ses affaires nationales tout en renforçant sa souveraineté et ses institutions constitutionnelles ».

BOLIVIE

L'ancien président Luis Arce placé en détention provisoire

L'ancien président bolivien Luis Arce a été placé en détention provisoire vendredi, deux jours après son arrestation à La Paz, dans le cadre d'une enquête pour corruption présumée lorsqu'il était ministre. Lors d'une audience virtuelle, le juge Elmer Laura a ordonné son placement en détention provisoire à la prison de San Pedro de La Paz, destinée aux détenus de droit commun. Le parquet avait requis trois mois de détention provisoire. Luis Arce aurait autorisé, lorsqu'il était ministre de l'Économie sous la présidence d'Evo Morales (2006-2019), des transferts de fonds publics vers des comptes de dirigeants paysans pour le développement de projets agricoles restés inachevés. Ces transferts présumés irréguliers auraient transité par le Fonds public pour le développement des peuples indigènes originaires (Fondioc), un organisme désormais fermé. Luis Arce est poursuivi pour « manquement aux devoirs » et « conduite antiéconomique ».

ÉQUIPE NATIONALE

Les Verts se mettent en condition pour le rendez-vous continental

Avec le lancement officiel aujourd'hui du stage précompétitif au Centre technique national de Sidi Moussa, les choses sérieuses commencent pour les Verts, appelés à affiner leurs automatismes et à peaufiner les derniers réglages avant le grand rendez-vous continental.



Par Marouane A.

L'équipe nationale algérienne entame, ce lundi, la phase la plus délicate de sa préparation en vue de la Coupe d'Afrique des nations 2025, prévue au Maroc à partir du 21 décembre prochain. Avec le lancement officiel du stage précompétitif au Centre technique national de Sidi Moussa, les choses sérieuses commencent pour les Verts, appelés à affiner leurs automatismes et à peaufiner les derniers réglages avant le grand rendez-vous continental. Ce regroupement marque une étape cruciale dans la feuille de route arrêtée par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, qui souhaite installer progressivement son plan de jeu et renforcer la cohésion du groupe avant le départ vers le Maroc, programmé pour le 19 décembre à bord d'un avion affrété auprès d'une compagnie étrangère. Conformément au calendrier des compétitions et aux engagements des joueurs avec leurs clubs respectifs, les internationaux algériens

ne rejoindront pas tous le stage en même temps. Les arrivées se feront de manière progressive, au fil des jours, au gré de la fin des matchs et des obligations professionnelles des uns et des autres. Un scénario classique à l'approche des grandes compétitions, mais que le staff technique a anticipé afin de gérer au mieux la charge de travail et le temps de récupération. Les premiers jours seront ainsi consacrés à une remise en condition, à des séances individualisées pour certains éléments, mais aussi à un travail tactique destiné à poser les bases du projet de jeu voulu par le sélectionneur national.

PETKOVIC VEUT ÊTRE TOUT DE SUITE PRÊT

Lors de la conférence de presse tenue récemment au centre de Sidi Moussa, Vladimir Petkovic avait insisté sur l'importance de cette phase de préparation. Le technicien suisse avait souligné que la CAN ne laisse aucune place à l'approximation et que chaque détail comptera dès l'entame de la compétition. « Nous devons être prêts dès le premier match. La CAN est un tour-

noi court et intense, où la moindre erreur peut coûter cher », avait-il déclaré, tout en mettant en avant la nécessité de trouver rapidement l'équilibre entre solidité défensive, maîtrise du jeu et efficacité offensive. Petkovic avait également rappelé que la liste des joueurs convoqués repose avant tout sur des critères sportifs, la forme du moment et l'adéquation avec les exigences tactiques de son projet, affirmant sa confiance dans le groupe retenu pour représenter l'Algérie au Maroc. La liste des 28 joueurs sélectionnés pour cette CAN, dévoilée à l'occasion de cette même conférence de presse, reflète la volonté du sélectionneur de miser sur un savant dosage entre cadres expérimentés et éléments plus jeunes, appelés à insuffler une nouvelle dynamique à l'équipe nationale.

DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LE MAROC

Petkovic avait tenu à souligner que chaque joueur convoqué a un rôle précis à

jouer, que ce soit sur le terrain ou dans la vie du groupe, rappelant que la réussite dans une compétition comme la CAN passe aussi par l'état d'esprit, la discipline collective et la solidarité. Après ce stage à Sidi Moussa, la délégation algérienne mettra le cap sur le Maroc le 19 décembre, soit deux jours avant le coup d'envoi officiel de la compétition. Un délai jugé suffisant pour permettre aux joueurs de s'acclimater, de prendre leurs repères et d'entrer progressivement dans l'ambiance du tournoi. Consciente des attentes du public et des ambitions placées en elle, l'équipe nationale aborde cette CAN avec l'obligation de répondre présent. À partir de ce lundi, le compte à rebours est définitivement lancé, et chaque séance, chaque détail, pèsera dans la quête d'un parcours à la hauteur du statut et de l'histoire des Verts.

M.A.

COUPE D'ALGÉRIE (16^{es} DE FINALE)

Le MCA, la JSS, l'ESBA et l'ESM passent difficilement

Les clubs de Ligue 1 Mobilis : le MC Alger, la JS Saoura, l'ES Ben Aknoun et l'ES Mostaganem ont bataillé dur pour valider samedi leurs billets pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football. Le leader de Ligue 1, le MCA, a souffert le martyr pour sortir l'USM Khenchela, un autre pensionnaire de l'élite, dans l'affiche phare de ce tour disputé au stade Ali Ammar de Douéra. Ce n'est qu'en deuxième mi-temps que les Vert et Rouge ont réussi à faire la différence (2-1), grâce à leur buteur-maison Sofiane Bayazid, auteur du second but synonyme de qualification. Même dans les autres matchs disputés ce samedi, la hiérarchie a été respectée, avec la qualification des principaux favoris, l'ES Ben Aknoun, la JS Saoura et l'ES Mostaganem. L'ESBA a dominé l'ESF Bir El Ater (régionale 1) 2-0, au moment où l'ES Mostaganem et la JS Saoura sont passées respectivement aux dépens du RC Arbaâ (L2) 1-0 et de l'AS Khroub (L2) 2-0. La JSS a inscrit ses deux buts aux 85^e et 89^e,

alors que l'ESM a dû attendre la 90^e+1 pour éliminer le RC Arbaâ, sociétaire de la Ligue 2 amateur et qui de surcroît traverse une crise aigüe depuis l'entame de la saison en cours. Une situation qui confirme encore une fois que la Coupe d'Algérie est "une compétition à part", et dans laquelle même "les plus petits" peuvent déjouer les pronostics. Allusion faite notamment à l'USM El Harrach (L2), qui a réussi à éliminer la JS Kabylie (L1), vendredi soir, au stade Nelson Mandela de Baraki (1-0). C'est même la deuxième fois consécutive que les Jaune et Noir sortent les Canaris de cette épreuve populaire, preuve que leur succès était loin d'être le fruit d'un simple hasard. Au prochain tour, l'USMH sera appelée à défier le vainqueur du duel qui mettra aux prises l'USM Alger (L1) et le MO Constantine (L2), et ce parcours semble mener droit vers le scénario de l'an dernier, car là encore, les Harrachis avaient commencé par éliminer la JSK avant de croiser l'USMA, sauf que c'était à des

stades différents de la compétition. Dans les autres matchs disputés vendredi, les principaux favoris ont été au rendez-vous, à commencer par l'ASO Chlef et l'ES Sétif, tous les deux pensionnaires de Ligue 1 Mobilis, ayant dominé respectivement le FCB Frenda (interrégions) 1-0 et l'US Béchar Djedid (L2) 4-0. Au prochain tour, l'ASO affrontera le MC Saïda (L2), qui de son côté s'est qualifiée aux dépens du MB Barika (interrégions) 2-1, alors que l'Aigle noir sétifien devra en découdre avec l'un de ses plus grands rivaux, en l'occurrence le CS Constantine, qui pour sa part a assez facilement dominé le CR Témouchent (L2) 3-0. Jeudi, en ouverture de ces 16^{es} de finale, le Parc des sports avait validé son billet pour les 8^{es} de finale, en battant l'US Faubourg (interrégions) 2-0. Le PAC, qui signait au passage son sixième succès de rang (toutes compétitions confondues), affrontera en 8^{es} de finale le CA Batna (Ligue 2), large vainqueur à domicile face à l'ESM Koléa (5-1).

ALLEMAGNE

6^e BUT D'AMOURA CETTE SAISON

À l'approche de la CAN, Mohamed Amine Amoura se met à marquer et se montre en forme comme aujourd'hui face au Borussia Mönchengladbach. Aligné en pointe, Amoura a vu son équipe ouvrir le score assez tôt, avant que les locaux n'égalisent sur un but contre son camp d'un de ses coéquipiers. L'Algérien va redonner l'avantage aux siens à la 30^e minute. Il reçoit d'abord un ballon du côté droit, qu'il remet directement pour son ailier qui centre. Le ballon est repoussé dans l'axe et Amoura, à l'affût, ne laisse pas filer l'occasion de marquer son sixième but de la saison. Finalement Wolfsburg va s'imposer sur le score de 3-1, revenant à un point de son adversaire du jour pour occuper la 11^e place de Bundesliga.

MONDIAL 2026

GHORBAL PARTICIPE À UN STAGE AU QATAR

L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal a été sélectionné pour prendre part à un séminaire prévu au Qatar du 23 au 27 février prochain, en prévision de la Coupe du monde 2026 (11 juin-19 juillet), a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA). Âgé de 40 ans, Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Le natif de la ville d'Oran avait officié plusieurs compétitions internationales cette année, dont la Coupe du monde des clubs aux États-Unis l'été dernier, des rencontres de qualifications du Mondial 2026, ainsi que des matchs de compétitions interclubs de la CAF. Il est également sélectionné par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre-18 janvier). Outre le directeur de jeu algérien Ghorbal, 19 autres arbitres issus des trois confédérations continentales (AFC, CAF, OFC) participeront au séminaire de Doha, selon la liste publiée par l'instance internationale. La Confédération africaine de football sera représentée par neuf arbitres : Mustapha Ghorbal (ALG, 1985), Jean Ndala (COD, 1987), Amin Omar (EGY, 1985), Pierre Atcho (GAB, 1992), Dahane Beida (MTN, 1991), Jalal Jayed (MAR, 1987), Issa Sy (SEN, 1984), Omar Artan (SOM, 1992) et Mahmood Ismail (SDN, 1988).

ATHLÉTISME / CROSS COUNTRY – MONDIAUX

2026 DES U20

SEPT ATHLÈTES ALGRIENS DÉJÀ QUALIFIÉS

Sept jeunes crossmen algériens (six garçons et une fille) ont réussi à se qualifier aux Mondiaux 2026 des moins de vingt ans, prévus le 10 janvier prochain à Tallahassee (États-Unis), en attendant la liste finale des représentants algériens dans cette compétition, qui sera dévoilée incessamment par la direction technique nationale de la Fédération algérienne d'athlétisme. Il s'agit de Kaddour Naïli, Mohamed Amine Sokou, Zakaria Touahria, Amir Mouad Baroud, Mouez Belhaddad, Ahmed Saber Messabis chez les garçons, ainsi que Karima Achiche chez les filles. Ces athlètes ont décroché leur qualification samedi matin, lors de la course de sélection qui s'est déroulée dans la forêt de Bouachaoui (Alger). Il est utile de souligner également que trois parmi ces athlètes sont drivés par l'entraîneur-formateur Abdelhamid Dif-Allah : Amir Mouad Baroud, Ahmed Saber Messabis et Karima Achiche.

LITIGE MBAPPÉ-PSG**L'ANNULATION DE LA SAISIE DE 55 MILLIONS D'EUROS CONFIRMÉE**

La justice a tranché en faveur du club du PSG, selon Le Parisien. La saisie conservatoire de 55 millions d'euros sur les comptes du PSG, obtenue en avril par Kylian Mbappé, attaquant du Real Madrid et ancien joueur du PSG, avait ensuite été annulée le 26 mai dernier par la justice. Le tribunal judiciaire de Paris a en effet ordonné « la mainlevée des saisies conservatoires » sur les comptes du club parisien. À l'annonce de cette annulation, la défense de Kylian Mbappé avait fait appel de cette décision d'annuler les saisies. Le 9 décembre dernier, la décision d'annuler cette saisie d'un montant de 55 millions d'euros a été confirmée par la cour d'appel de Paris, d'après les sources

proxches du dossier qui confirmaient alors une information de RMC. « Les juridictions ont confirmé l'absence de fondement des demandes de Monsieur Mbappé », a expliqué Renaud Semerdjian, l'avocat du PSG.

UN CONFLIT LOIN D'ETRE RÉGLE

Mais le contentieux qui oppose Kylian Mbappé au PSG reste explosif. En fait, le joueur réclame 55 millions d'euros qui correspondent à des primes et salaires qu'il estime impayés à la fin de son contrat, conclu avec le PSG jusqu'en juin 2024. Le PSG de son côté affirme qu'un accord verbal avait été conclu avec lui en 2023, selon lequel le joueur, qui avait été appelé à quit-

ter Paris sans indemnité de transfert, aurait accepté de renoncer à une partie des sommes dues pour préserver la santé financière du club. Kylian Mbappé, de son côté, nie l'existence de cet accord, et parle même d'un « fantasme ». Maintenant, l'affaire se joue devant la justice civile. Le 23 février prochain, une audience d'orientation doit avoir lieu devant le tribunal judiciaire de Paris. Et le 16 décembre prochain, le Conseil de prud'hommes doit rendre sa décision à la suite d'une audience de novembre dernier. Lors de cette audience, le joueur a réclamé 263 millions d'euros, le PSG lui a formulé une demande de 440 millions d'euros en contrepartie.

**COUPE DU MONDE 2026
UNE INFLATION RECORD DE 370 %
POUR LES BILLETS**

La FIFA a dévoilé les tarifs des places réservées aux supporters pour le Mondial 2026, organisé aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Les montants s'envolent : certains billets coûtent près de quatre fois plus qu'en 2022. Une flambée jugée insoutenable par de nombreux fans. La nouvelle laisse un goût amer pour les amateurs de football français, qui vont devoir revoir leur budget pour suivre l'aventure de l'équipe de France en Coupe du monde, aux États-Unis, l'année prochaine. La FIFA a annoncé les prix des places pour un match de poule de la Coupe du Monde, selon RTL. Le prix des billets ne descendra pas en dessous de 190 euros l'unité, et pourra grimper jusqu'à 600 euros. C'est encore pire pour les quarts de finale, dont le prix des billets se situera entre 590 et 1 240 euros. Pour la finale, le prix donne encore davantage le vertige, et atteint les 3 600 euros minimum, et ira jusqu'à 7 460 euros maximum. Pour accéder à la compétition complète, c'est encore une autre

affaire. Il vous faudra débourser au moins 6 050 euros en catégorie 3 si l'équipe de France va en finale, comme en 2018 ou en 2022. Pour un billet de catégorie 1, il faut compter jusqu'à 14 280 euros le billet. Ces prix ont subi une inflation de 370 % du prix des billets par rapport à la Coupe du monde 2022 au Qatar. Une hausse jugée « scandaleuse » par plusieurs associations. De son côté, la Fédération française de football a annoncé qu'elle s'exprimera bientôt sur ce sujet, à l'occasion de son assemblée fédérale. Le problème pour les fans, c'est que le prix des billets s'ajoute à d'autres dépenses pour ceux qui souhaiteraient se rendre en Amérique du Nord. Le prix des logements, des déplacements ou encore le coût de la vie sur place s'ajoutent à l'addition, faisant de la prochaine Coupe du monde un « luxe inaccessible ». Tous ces éléments marquent un tournant pour cette nouvelle Coupe du monde : le fossé entre passion du sport et capacité à suivre la compétition n'a jamais été aussi large.

**Liverpool-Brighton
Mohamed Salah a été ovationné à Anfield**

L'attaquant Mohamed Salah est entré en jeu avec Liverpool contre Brighton, samedi à Anfield, quatre jours après avoir été écarté pour raison disciplinaire en Ligue des champions. Son entrée sur la pelouse d'Anfield a été accompagnée d'applaudissements et de quelques chants en son honneur de la part des supporters. L'entraîneur Arne Slot a lancé l'ailier droit à la 26^e minute après la sortie sur blessure de Joe Gomez, utilisé comme latéral droit. Le milieu Dominik Szoboszlai a reculé en défense à la place de l'Anglais. Le choix d'Arne Slot s'est avéré payant, puisque Salah a délivré une passe décisive pour Hugo Ekitike sur corner à l'heure de jeu pour le deuxième but des Reds. Ce choix tactique ressemble à une main tendue de l'entraîneur envers l'attaquant star, sanctionné en début de semaine pour des déclarations médiatiques fracassantes faites samedi dernier à Leeds (3-3). L'Égyptien avait évoqué une situation "pas

acceptable, pas juste" après un troisième match d'affilée débuté sur le banc des remplaçants, un déclassement inédit pour l'attaquant aux 250 buts et 420 matches avec Liverpool. Il a aussi dénoncé des "promesses" non tenues par le club après son renouvellement de contrat en avril, et affirmé n'avoir "plus aucune relation" avec l'entraîneur. Il a aussi suggéré

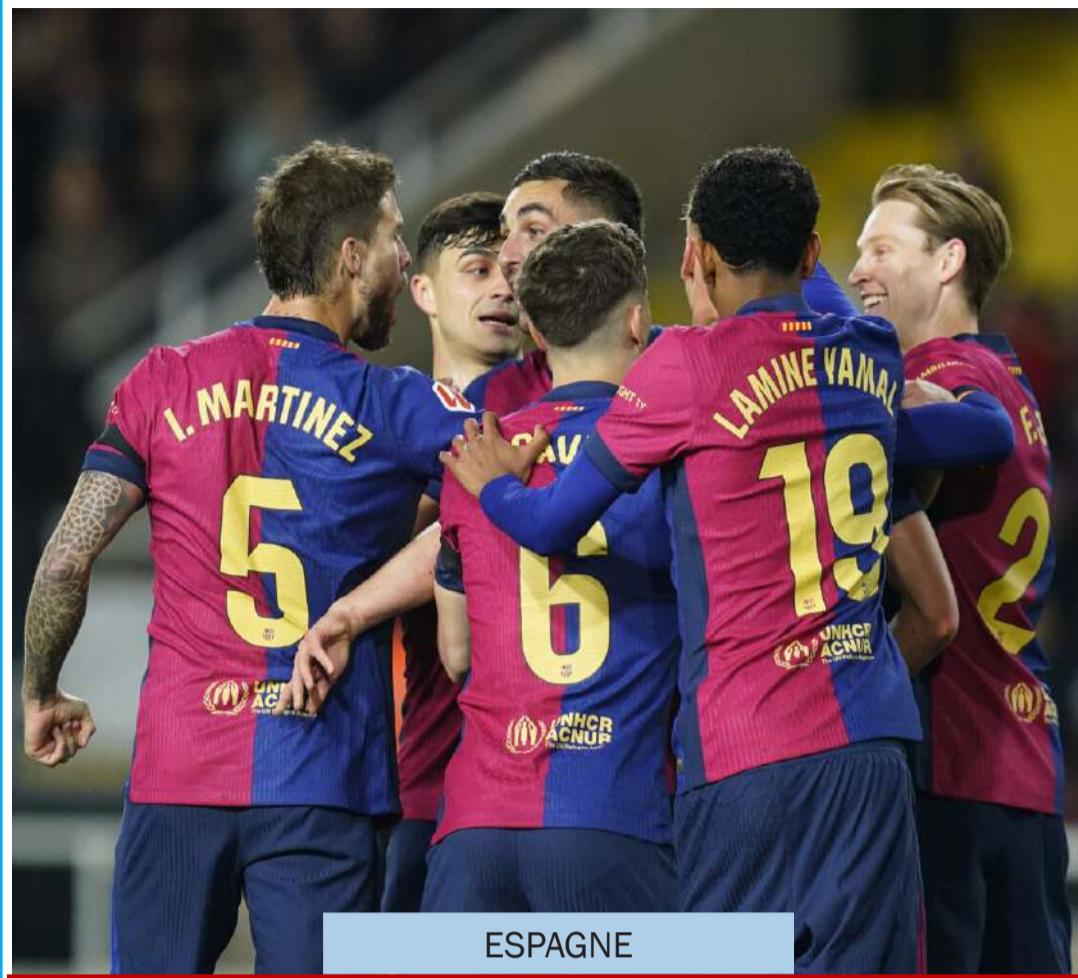
que le match contre Brighton pourrait être son dernier avec Liverpool. L'attaquant de 33 ans part ensuite au Maroc disputer la Coupe d'Afrique des nations avec l'Égypte. À la suite de cette sortie médiatique, l'entraîneur a écarté Salah pour le match de Ligue des champions contre l'Inter Milan, remporté 1-0 mardi en Italie.

Bayern Munich : Upamecano attise les convoitises

La course à la signature de Dayot Upamecano s'est accélérée entre plusieurs cadors européens. À l'approche de l'ouverture d'un mercato estival qui s'annonce explosif, certains dossiers cristallisent déjà toutes les attentions. Celui de Dayot Upamecano figure désormais parmi les plus sensibles du marché européen. Entre discussions en cours, promesses verbales et stratégies

d'attente, l'avenir du défenseur français reste incertain. Si le Bayern Munich tente encore de le retenir, plusieurs cadors européens, dont le Real Madrid et le Paris Saint-Germain, se tiennent prêts à frapper. Dans l'ombre, une bataille silencieuse, mais féroce se dessine autour de Dayot Upamecano. Depuis plusieurs saisons, Dayot Upamecano s'est imposé comme une référence à son

poste. Pilier du Bayern Munich depuis son arrivée en 2021, le défenseur central français a enchaîné les performances de haut niveau, aussi bien en Bundesliga que sur la scène européenne. Avec l'équipe de France, Dayot Upamecano s'est également affirmé comme un élément fiable, capable de répondre présent lors des grands rendez-vous internationaux.



ESPAGNE

Le Barça dispose d'Osasuna et reste intouchable

Le coffre-fort a tenu longtemps, mais le serrurier était brésilien. Pour sa dernière sortie de l'année 2025 au Spotify Camp Nou, le FC Barcelone a dû piocher, suer et s'armer d'une patience infinie pour venir à bout d'un Osasuna transformé en bunker (2-0). Un succès aussi laborieux que précieux, qui permet aux hommes de Hansi Flick de partir en vacances avec le sentiment du devoir accompli et une force inexpugnable : depuis son retour au bercail, le Barça n'a pas lâché le moindre point à domicile. Le leader reste solide, même quand il faut jouer du marteau-piqueur. Dès le coup d'envoi, le plan de Vicente Moreno était clair : bétonner. Avec une défense à cinq et une discipline militaire, les Navarrais ont éteint les espaces, transformant chaque attaque barcelonaise en casse-tête. Lamine Yamal, pris en tenaille par trois

Le Barça force le verrou ! Raphinha (doublé) fait sauter le mur d'Osasuna (2-0) et offre une dernière victoire en 2023 au Camp Nou. Le leader reste intouchable chez lui.

adversaires, et Ferran Torres, pourtant remuant en pointe, ont longtemps cherché la faille en vain. Quand le ballon finissait au fond, comme sur cette tête de Ferran, un hors-jeu millimétrique de Raphinha au départ de l'action venait frustrer le Camp Nou. Osasuna a même osé piquer en contre par la flèche Víctor Muñoz, obligeant Joan García à la vigilance.

RAPHINHA, LE COUP DE CANON LIBÉRATEUR

Il fallait une étincelle, un geste de classe pour briser le verrou. Il est venu à la 70^e minute, au moment où le doute commençait à s'installer. Servi par un Pedri impérial à la récupéra-

tion et à la baguette, Raphinha déclencha une frappe sèche et limpide du gauche, depuis l'extérieur de la surface. 1-0. Le mur rouge s'effondrait enfin. Le capitaine brésilien, replacé dans l'axe, venait de récompenser l'abnégation des siens. Libéré, le Barça a pu gérer sa fin de match, non sans une petite frayeur sur un but refusé à Herrando pour une faute sur le gardien. Mais c'était la soirée de Raphinha. Dans les derniers instants, sur un centre de Lamine Yamal mal repoussé par Catena, le numéro 11 surgissait pour s'offrir un doublé et sceller définitivement le sort de la rencontre (2-0). Le Barça boucle donc 2025 sur un sans-faute à la maison. Ce ne fut pas le match le plus flamboyant de l'ère Flick, mais peut-être l'un des plus matures. Face à un adversaire venu pour ne pas jouer, le leader a su rester calme, insister et frapper au bon moment. Avec trois points de plus dans la besace et un Raphinha en état de grâce, les Blaugranas peuvent aborder la suite des échéances avec des certitudes : au Camp Nou, le patron, c'est eux.

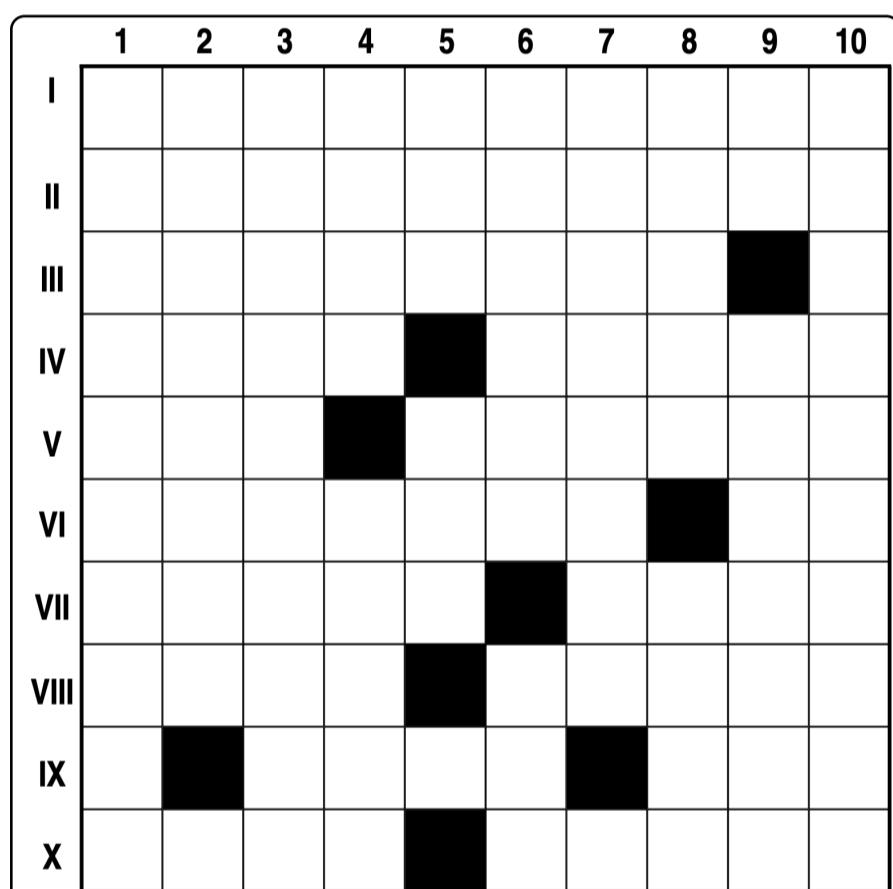
LES MOTS CROISÉS LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

- I. Occupation sous l'Occupation.
- II. Presque fermé.
- III. Rigoriste. IV. Aurochs. C'est du gateau.
- V. Ferrures. Vaincu aux Champs Catalauniques.
- VI. Protégée. Lettre recommandée
- VII. Plats provençaux. Le côté obscur de la vallée.
- VIII. Champ de bataille. Descente de bourses.
- IX. Eliminai. Tube un peu secoué. X. Issues. Dépôt d'eau.

VERTICIALEMENT

1. Opinion surrue.
2. Pissoir en lit.
3. Angoissante.
4. Fleur. Paresseux.
5. Bête. En Ré.
6. Epuisante Blanc qui vire au rouge à l'heure de l'apéro.
7. Ils l'envoie en l'air.
8. C'est non. Corrigés.
9. Chrome. Sardinelle.
10. Evêché orthodoxe.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : fragile

BAGUETTE	DECRET	HEURTER	OCCASION	SEUDIRE
BANANE	DESIR	JOURNAL	ORAGE	STIPULER
BRIDE	DOMAINE	MARCHAND	PAUSE	VERTUEUX
BUDGET	ECOUTER	MISSIVE	PENSION	VIRGULE
COEUR	GENOISE	NAVIGUER	PROFOND	VIVACE
COSTAUD	GENOU	NOCIF	SAOUL	VOYAGE



SUDOKO

1						4		8			3			
6	9	3									8	4	5	
			9	5	3						6	1		
2			6	1	8	7	2	5						8
3	4	9	6	2	4	3	8	1						
7	6	5	9	2	7	6	9	4						
1	8	2	5	3	7	1	5	9	4	3	8			
6	2	7	4	8	7	2	1	6	9					
5	3	4	1	3	4	6	2	5	7					
8	9	1	5	7	2	1	6	9						
7	6	5	9	2	7	6	9	4	3	8				
5	3	4	9	6	1	8	7	2	5					
6	2	7	4	8	7	1	5	9	4	3	8			
1	8	2	5	3	7	6	9	4	3	8				
7	6	5	9	2	7	1	5	9	4	3	8			
5	3	4	1	3	4	6	2	5	7					
8	9	1	5	7	2	1	6	9						
7	6	5	9	2	7	6	9	4	3	8				
5	3	4	9	6	1	8	7	2	5					
6	2	7	4	8	7	1	5	9	4	3	8			
1	8	2	5	3	7	6	9	4	3	8				
7	6	5	9	2	7	1	5	9	4	3	8			
5	3	4	1	3	4	6	2	5	7					
8	9	1	5	7	2	1	6	9						
7	6	5	9	2	7	6	9	4	3	8				
5	3	4	9	6	1	8	7	2	5					
6	2	7	4	8	7	1	5	9	4	3	8			
1	8	2	5	3	7	6	9	4	3	8				
7	6	5	9	2	7	1	5	9	4	3	8			
5	3	4	1	3	4	6	2	5	7					
8	9	1	5	7	2	1	6	9						
7	6	5	9	2	7	6	9	4	3	8				
5	3	4	9	6	1	8	7	2	5					
6	2	7	4	8	7	1	5	9	4	3	8			
1	8	2	5	3	7	6	9	4	3	8				
7	6	5	9	2	7	1	5	9	4	3	8			
5	3	4	1	3	4	6	2	5	7					
8	9	1	5	7	2	1	6	9						
7	6	5	9	2	7	6	9	4	3	8				
5	3	4	9	6	1	8	7	2	5					
6	2	7	4	8	7	1	5	9	4	3	8			
1	8	2	5	3	7	6	9	4	3	8				
7	6	5	9	2	7	1	5	9	4	3	8			
5	3	4	1	3	4	6	2	5	7					
8	9	1	5	7	2	1	6	9						
7	6	5	9	2	7	6	9	4	3	8				
5	3	4	9	6	1	8	7	2	5					
6	2	7	4	8	7	1	5	9	4	3	8			
1	8	2	5	3	7	6	9	4	3	8				
7	6	5	9	2	7	1	5	9	4	3	8			
5	3	4	1	3	4	6	2	5	7					
8	9	1	5	7	2	1	6	9						
7	6	5	9	2	7	6	9	4	3	8				
5	3	4	9	6	1	8	7	2	5					
6	2	7	4	8	7	1	5	9	4	3	8			
1	8	2	5	3	7	6	9	4	3	8				
7	6	5	9	2	7	1	5	9	4	3	8			
5	3	4	1	3	4	6	2	5	7					
8	9	1	5	7	2	1	6	9						
7	6	5	9	2	7	6	9	4	3	8				
5	3	4												

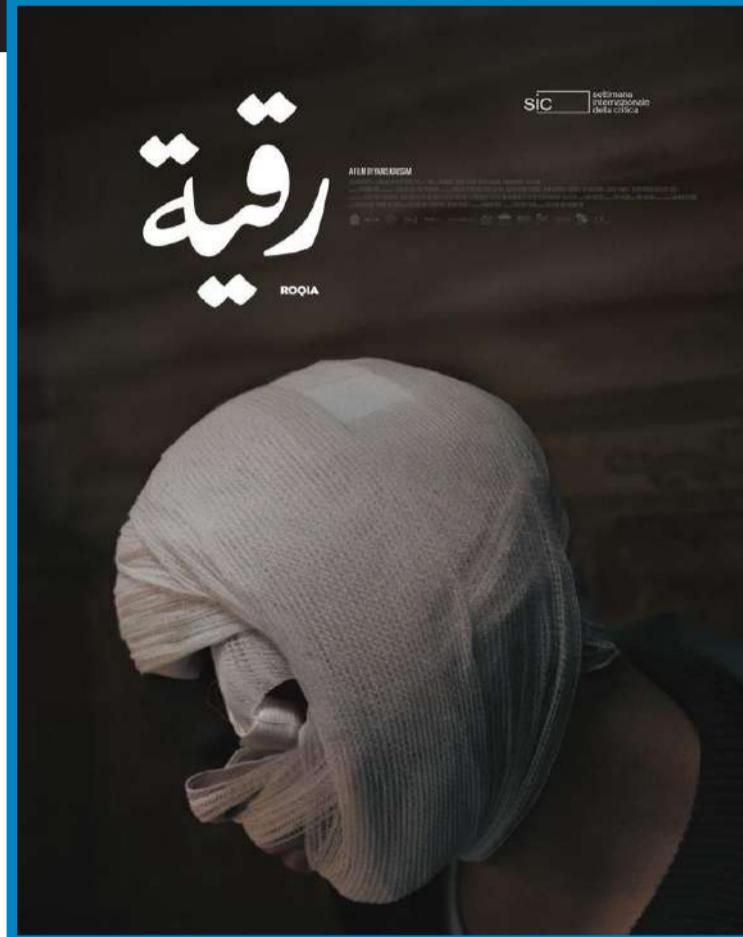
YANIS KOUSSIM BOUSCULE LES CODES DU 7^e ART NATIONAL

Avec *Roqia*, l'horreur s'invite dans le cinéma algérien

Premier long-métrage algérien d'horreur psychologique contemporaine, le film de Yanis Koussim explore les traumatismes de la décennie noire à travers le fantastique, la mémoire et l'exorcisme. Récompensé dans plusieurs festivals internationaux et couronné au Festival international du film d'Alger, *Roqia* marque une étape importante dans l'histoire du cinéma national.

Par Samy Terki

Le 22 décembre, les salles algériennes accueillent un film qui tranche avec les habitudes du septième art national. Avec *Roqia*, Yanis Koussim signe un long-métrage de 90 minutes qui s'inscrit dans le registre de l'horreur psychologique et du fantastique, un terrain encore largement inexploré en Algérie. Distribué par MD Cinéma, le film sort précédé d'une réputation solide, forgée lors d'un parcours remarqué dans plusieurs festivals internationaux. Par sa forme comme par son propos, le film ose là où le cinéma algérien s'est rarement aventuré. En mêlant cinéma de genre et réflexion sur le passé, Yanis Koussim propose une œuvre singulière, parfois dérangeante, qui interroge les silences et les blessures encore ouvertes des années 1990. Formé à La Fémis, le réalisateur, déjà distingué pour ses courts-métrages comme *Khouya* ou *Khti*, choisit ici de s'attaquer à un sujet sensible, les traumatismes de la décennie noire, abordés à travers une fiction où la mémoire, l'oubli et le mal s'entremêlent. Le scénario, écrit par Yanis Koussim, repose sur un dispositif narratif qui relie deux époques. Le film s'ouvre en 1993, au cœur des années de violence. Ahmed, victime d'un grave accident de voiture, perd la mémoire. Cette amnésie devient un refuge autant qu'une menace, car certains souvenirs semblent trop lourds pour refaire surface. Le récit bascule ensuite à l'époque contemporaine. Un vieil exorciste musulman, un raqi, est frappé par une forme avancée de la maladie d'Alzheimer. Sous le



regard inquiet de son disciple, sa mémoire vacille. Or, cet oubli progressif risque de libérer un mal ancien, contenu depuis trente ans. L'un craint de se souvenir, l'autre redoute d'oublier. Entre les deux, le film installe une tension constante. En s'appuyant sur ce « face-à-face » avec la mémoire défaillante, *Roqia* interroge le poids des silences, la transmission des traumatismes et la manière dont le passé continue de hanter le présent. Le film débute par une

séquence particulièrement marquante, une boucherie perpétrée par des groupes islamistes armés au début des années 1990. Sans recourir à une violence frontale ou spectaculaire, Yanis Koussim privilégie le clair-obscur, les sons étouffés, les plans furtifs. L'horreur est suggérée plus que montrée, laissant au spectateur le soin de combler les vides. Dans la salle, les réactions sont silencieuses, lourdes. Ce prologue donne le ton. *Roqia* s'inscrit dans un registre où

la « suggestion » joue un rôle central. La suite du film alterne entre présent et passé, exorcismes et réminiscences, dans un montage tendu et resserré. Les plans rapprochés dominent, accentuant le sentiment d'enfermement et d'angoisse. La direction de la photographie, assurée par Jean-Marie Delorme, contribue fortement à cette atmosphère oppressante. Les ombres, les espaces clos et la pénombre structurent le récit autant que les dialogues. Pour porter cette histoire fragmentée, Yanis Koussim s'appuie sur une distribution convaincante. Ali Namous, Akram Djeghima, Mostefa Djadjam, Hanaa Mansour, Lydia Hanni, ainsi qu'Adila Bendimerad, incarnent des personnages pris dans une faille temporelle où les fantômes du passé ressurgissent sans cesse. Le jeu est sobre, tendu, souvent retenu. Il accompagne un récit qui cherche moins l'effet spectaculaire que la construction progressive d'un malaise durable. Le film multiplie les références au cinéma d'horreur et au thriller psychologique, tout en proposant une lecture symbolique des années 1990. Les milliers d'Algériens partis au maquis deviennent, dans le récit, une forme de malédiction collective, un sort jeté au pays, dont les échos se manifestent encore aujourd'hui à travers différentes formes de violence, amplifiées par les réseaux sociaux. Ce symbolisme, parfois appuyé, peut sembler surligné. Le film insiste sur son discours, quitte à guider fortement le regard du spectateur. La victoire finale sur le mal passe par la récitation du Coran (présenté comme l'opposé de l'idéologie des groupes armés) mais aussi par une cathar-

S.T.

GIUSY BUEMI :

« Le cinéma algérien vit un moment d'ouverture et de diversité »

Spécialiste reconnue du cinéma africain et maghrébin, Giusy Buemi connaît bien l'Algérie. Elle y revient régulièrement, autant par intérêt académique que par attachement personnel. Sa « thèse universitaire » a porté sur le cinéma algérien après l'indépendance, un travail qui l'a conduite à explorer en profondeur l'histoire du pays, ses luttes et ses représentations à l'écran. Aujourd'hui directrice du Festival du cinéma africain de Vérone, en Italie, elle observe avec attention les évolutions récentes du cinéma algérien et son inscription dans le paysage africain et international. Selon Giusy Buemi, le cinéma algérien a profondément évolué depuis les décennies 1960, 1970 et 1980, marquées par le cinéma de la Révolution et de la construction nationale. « La société algérienne a changé, et le cinéma ne peut que refléter ces transformations », explique-t-elle. Les jeunes réalisateurs ressentent, selon elle, une forte urgence à parler du présent. Beaucoup continuent de revenir sur des moments clés de l'histoire récente, comme la guerre de Libération nationale ou la décennie noire des années 1990. Ces thèmes restent vivants, y compris chez des cinéastes qui ne les ont pas directement vécus. Mais cette mémoire cohabite désormais avec d'autres préoccupations. « On voit apparaître des films sur la femme, sur l'émancipation, sur la société actuelle, sur le quotidien », observe-t-elle. Les formes se diversifient, les styles aussi. Les « modes de narration » se renouvellent et le paysage cinématographique devient plus riche et plus varié. Pour Giusy Buemi, cette « pluralité » est l'un des signes les plus encourageants de la période

actuelle. Interrogée sur la position du cinéma algérien dans le panorama africain, Giusy Buemi se montre optimiste. Elle estime que le cinéma maghrébin, dans son ensemble, se situe aujourd'hui à un très bon niveau. « On sent un véritable investissement de la part des États, et sur le plan technique, ces cinémas sont souvent plus avancés que dans d'autres régions du continent », souligne-t-elle. L'Algérie, en particulier, lui semble engagée dans une dynamique positive. L'organisation de la première édition du Festival international du court-métrage de Timimoun en est, selon elle, une illustration claire. « C'est un signal fort. Cela montre une volonté d'accompagner la création et de soutenir les jeunes talents », affirme-t-elle. Elle appelle toutefois à aller plus loin, notamment en renforçant les liens avec l'Europe. « J'aimerais qu'il y ait davantage de collaborations avec des festivals européens, y compris de plus petites structures comme le Festival de Vérone », explique-t-elle. Ces échanges peuvent faciliter la circulation des films et ouvrir de nouveaux débouchés aux cinéastes africains. Pour Giusy Buemi, le rôle des festivals est aujourd'hui central dans la diffusion du cinéma africain. En Europe, et notamment en Italie, la distribution de ces films reste très limitée. « Il n'y a presque pas de place pour les films africains dans les circuits commerciaux classiques », constate-t-elle. Les festivals deviennent alors des espaces essentiels de visibilité. Ils permettent à des « œuvres » parfois inconnues de rencontrer un public, des professionnels et des critiques. Dans certains cas, une découverte en festival peut ensuite mener à une diffusion

plus large dans des salles publiques ou des réseaux culturels. Elle note par ailleurs une évolution positive dans les grands rendez-vous internationaux. « Des festivals comme Cannes, Venise, Berlin ou Toronto accordent aujourd'hui davantage de place au cinéma africain », souligne-t-elle. Cette « reconnaissance » contribue à faire émerger de nouveaux réalisateurs et à inscrire leurs œuvres dans un dialogue mondial. Mais cette ouverture suppose aussi une exigence constante. « Pour continuer à progresser, il faut maintenir un haut niveau artistique », insiste-t-elle. La qualité du scénario, la maîtrise technique, la photographie, le jeu des acteurs sont, selon elle, des éléments indissociables. « Le cinéma reste avant tout un art visuel, qui repose sur une cohérence d'ensemble. » Au-delà de son regard professionnel, Giusy Buemi revendique un lien affectif fort avec l'Algérie. « J'ai consacré ma thèse au cinéma algérien, ce qui m'a conduit à étudier en profondeur l'histoire du pays », rappelle-t-elle. Elle a notamment travaillé au Centre culturel algérien de Paris et s'est longuement penchée sur la guerre de Libération nationale. Au fil des années et des séjours, elle a découvert, dit-elle, « la richesse et la singularité du cinéma algérien ». Ce qui la marque particulièrement, c'est la force de l'histoire nationale et la volonté farouche d'indépendance qui traverse encore les récits et les imaginaires. « C'est un pays qui fascine par la puissance de sa Révolution et par la manière dont cette mémoire continue d'irriguer la création », confie-t-elle.

Samy T.

Trait d'esprit

Le problème n'est pas que nous avons des problèmes. Le problème est de s'attendre à ne pas avoir de problèmes et de penser que d'avoir des problèmes est vraiment un problème.

Theodore Rubin

Un reboisement historique : cinq millions d'arbres plantés en une journée !

L'association Algérie Verte, main dans la main avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime, se lance dans un projet fou qui va marquer le début de 2026. L'idée ? Battre un record national en plantant cinq millions d'arbres... en une seule journée, en mars prochain ! Sur sa page Facebook, l'association a posté l'annonce avec une photo du président Fouad Maala et du ministre Yacine El Mahdi Walid. Ce projet osé commence déjà à prendre forme.

B.B.

Plus de 18 kg de cocaïne et 3 kg de kif saisis à Oran

Les services des douanes algériennes ont mené une importante opération antidrogue dans la wilaya d'Oran, en coordination avec une unité de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a permis la saisie de quantités considérables de cocaïne et de kif traité. Selon un communiqué de la Direction générale des douanes rendu public ce dimanche, l'opération a été menée par la brigade mobile de contrôle relevant de l'Inspection des sections des douanes d'Oran extérieur, en étroite collaboration avec un détachement de l'ANP. Cette intervention qualitative a permis de saisir 18,074 kg de cocaïne et 3,380 kg de kif traité. Les agents ont également saisi une somme d'argent estimée à 2 228 000 dinars, ainsi que cinq véhicules touristiques et une motocyclette utilisés dans le cadre de ces activités criminelles. Par ailleurs, cinq individus ont été interpellés dans le cadre de cette affaire et présentés au procureur de la République du tribunal de Fellaouene, précise la même source.

L'artiste et compositeur Nouibli Fadel tire sa révérence

L'artiste et compositeur Nouibli Fadel est décédé hier à l'âge de 74 ans, rapporte la télévision nationale. Le défunt était l'un des artistes algériens les plus en vue, tant au niveau national qu'au niveau arabe, notamment pour la composition de chansons et de génériques de téléfilms. Mohamed

Rachedi, Rachid Mounir, Hamidou, Fella Ababsa, Hassiba Amrouche, Wadie Safy, Lotfi Bouchnak, Miyada El Hennaoui et bien d'autres artistes algériens et arabes ont sollicité ses talents de grand compositeur et de chef d'orchestre. Il a reçu plusieurs prix en reconnaissance de son talent et de ses œuvres. En 2016,

l'association culturelle « Nassim Essabah » de Cherchell (Tipasa) lui a rendu hommage lors de la 6^e édition des « Nuits de la musique andalouse », cérémonie à laquelle il n'a pas pu assister en raison de son état de santé. Le défunt a été inhumé hier après la prière d'El-Asr au cimetière de la commune de Cherchell

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Lundi 15 Décembre 2025//N° 1226// PRIX 20DA

Investissements et partenariats

Quarante entreprises indiennes à la conquête du marché algérien

Le déplacement de la délégation indienne en Algérie, prévu en janvier 2026, permettra notamment de mettre en contact les opérateurs économiques des deux pays afin d'explorer les possibilités de partenariat et d'investissement dans divers domaines».



■ Par Salima H.

Le renforcement de la coopération économique algéro-indienne sera au centre de la visite qu'effectuera prochainement en Algérie une délégation d'hommes d'affaires indiens, représentant une quarantaine d'entreprises. Le déplacement de la délégation indienne, prévu en janvier 2026, permettra notamment de mettre en contact les opérateurs économiques des deux pays en vue « d'explorer

les possibilités de partenariat et d'investissement dans divers domaines». La visite qui intervient dans le sillage d'intenses contacts diplomatiques et économiques entrepris ces derniers mois par les deux parties a été à l'ordre du jour des entretiens qui ont réuni, hier, le directeur de l'Agence nationale de la promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et l'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, au siège de l'agence. M. Omar Rekkache a affirmé notamment que l'AAPI s'attellera

à mettre en œuvre « tous les moyens nécessaires » pour assurer le succès de la visite de la délégation indienne dans notre pays, et parvenir ainsi à « des accords de partenariat et d'investissement fructueux », indique un communiqué de l'agence. La rencontre a été plus particulièrement axée sur les potentiels projets d'investissements dans « l'industrie pharmaceutique et la fabrication de médicaments ». L'intérêt du groupe international Tenshi Pharma pour le marché algérien a été notamment évoqué, souligne la même source. La relance escomptée des partenariats économiques entre l'Algérie et l'Inde entre en droite ligne d'intenses contacts politiques de haut rang enclenchés depuis plusieurs semaines entre les deux pays, notamment à l'occasion de la visite effectuée en Algérie, en octobre dernier, par la Présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait notamment affirmé, lors d'un point de presse, organisé à l'issue de la rencontre avec son homologue indienne, que l'Algérie et l'Inde « entretiennent des relations historiques fondées sur la solidarité, l'amitié et le respect mutuel ». Les deux parties ont alors convenu de « promouvoir les investissements et les échanges commerciaux entre les deux pays ». L'intérêt croissant des investisseurs indiens pour l'Algérie se concentre en particulier sur les domaines de l'énergie, des mines et de l'industrie. Dans ce cadre, des discussions de haut niveau ont eu lieu récemment entre les responsables algériens et indiens pour identifier de nouvelles opportunités. Dans le domaine de la coopération militaire, plusieurs visites et rencontres de hauts responsables des deux pays – dont la visite en Inde, au mois de février 2025, du général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) – ont eu lieu, en vue de renforcer la coopération, et le partage d'expertises.

S.H.

Prix du Président de la République du Chercheur innovant L'excellence scientifique à l'honneur



Les lauréats de la première édition du Prix du Président de la République du Chercheur innovant ont été honorés ce dimanche à Alger lors d'une cérémonie organisée par l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST). Cette initiative s'inscrit dans la mission de l'Académie visant à valoriser les compétences scientifiques nationales et à promouvoir la culture de l'innovation. Placée sous le thème « Lecture dans le parcours des lauréats du Prix du Président de la République du chercheur innovant », la cérémonie a mis en lumière des trajectoires scientifiques exceptionnelles portées par des chercheurs confirmés et de jeunes talents prometteurs ayant transformé la recherche en résultats concrets au service du développement national. Le président de l'AAST, Pr Mohamed Hichem Kara, a rappelé l'intérêt majeur du président Abdelmadjid Tebboune pour la recherche et l'innovation, affirmant que l'avenir de l'Algérie repose sur sa capacité à investir dans le savoir et le capital humain. Dans ce cadre, plusieurs réformes structurantes ont été mises en œuvre ces dernières années comme l'adoption de la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l'innovation, le renforcement des financements pour la R&D et l'encouragement des partenariats entre universités, centres de recherche et entreprises. La création de ce Prix constitue un signal fort en faveur de l'excellence scientifique et de l'innovation. Le Pr Kara a également souligné les progrès internationaux de

l'Algérie dans plusieurs disciplines scientifiques avec une amélioration notable des publications scientifiques indexées, des dépôts de brevets et de la coopération scientifique internationale plaçant le pays parmi les leaders arabes et africains

dans des domaines tels que les mathématiques, la physique, les sciences de la Terre, l'environnement et l'ingénierie. La première édition du Prix a distingué les chercheurs dans deux catégories principales, enseignants-chercheurs et

étudiants innovants, récompensant des travaux à fort impact scientifique et technologique. Parmi les lauréats, Dr Ammar Azzion, spécialiste en biotechnologie, pour le développement de nouvelles technologies de puces biologiques à usage biomédical, Dr Zineddine Khomri pour un projet d'irrigation intelligente des plantes via la technologie de l'ozone répondant aux enjeux environnementaux et agricoles, Amel Iman Hadj Bouzi, doctorante au CERIST, pour ses travaux en intelligence artificielle appliquée au domaine médical, Ahmed Ilyes Bensalem pour un dispositif médical basé sur l'IA destiné au diagnostic et traitement du cancer, et Nardjes Rhane pour le développement d'un biostimulant naturel (AGRO BIOSTIM) pour l'agriculture durable. Le Pr Kara a insisté sur l'importance de créer un environnement favorable à la créativité fondé sur la reconnaissance du mérite et la stimulation de l'émulation entre chercheurs, rappelant que les plus grandes richesses de l'Algérie résident dans l'intelligence de ses enfants et a encouragé les lauréats à devenir des modèles inspirants pour les nouvelles générations. Dans la continuité de cette initiative, la deuxième édition du Prix sera organisée pour l'année 2025-2026. Les inscriptions ont été ouvertes le 16 novembre 2025 et se clôtureront le 16 janvier 2026 avec les résultats prévus pour avril 2026. Cette démarche confirme l'ancrage durable du Prix dans le paysage scientifique national et la volonté des pouvoirs publics de soutenir l'excellence et l'innovation.